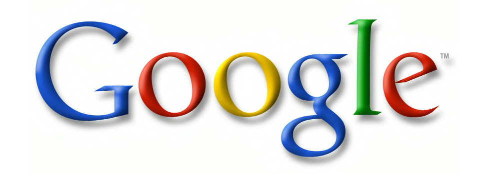
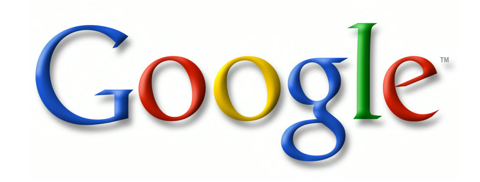
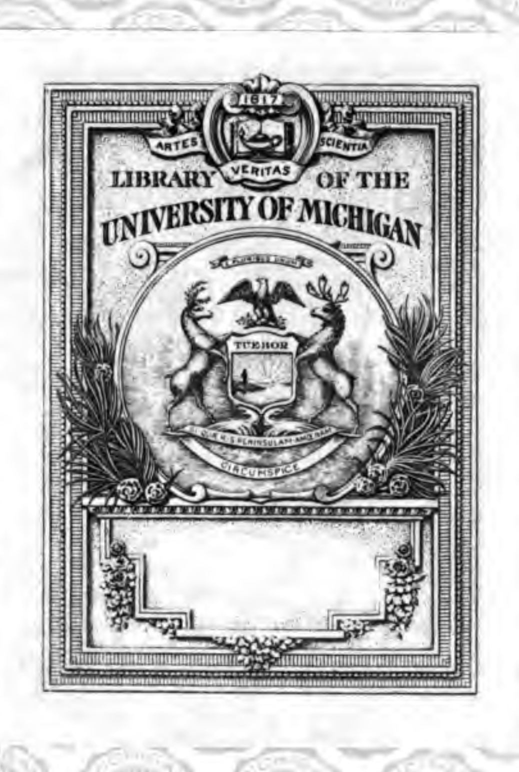








Heath's Modern Language Series

LE GENDRE DE MONSIEUR POIRIER

COMÉDIE EN QUATRE ACTES

PAR AUGIER ET SANDEAU

EDITED WITH INTRODUCTION AND NOTES

BY

BENJ. W. WELLS, PH.D.

BOSTON, U.S.A.
D. C. HEATH & CO., PUBLISHERS
1909

INTRODUCTION

THIS comedy bears on its title-page the names of Augier[1] and Sandeau.[2] It is thus an instance of the dramatic collaboration made common in France by the example of Scribe. But Sandeau's share in this, as in other dramas of Augier, hardly goes beyond the general scheme of the dramatic situation, which is the ethical conflict between the old aristocracy and the new democracy, always a favorite subject with Sandeau, though the immediate source of "Poirier" is "Sacs et parchemins" (1851). Yet though the gentle nature of the novelist may have softened the acerbity of the dramatist's satire, the whole work bears the unmistakable stamp of Augier's genius, and is indeed one of his masterpieces, such a masterpiece as only he

[1] Critical estimates of Augier's work may be found in Parigot, "Emile Augier" (*Classiques populaires*), Pellissier, "Mouvement littéraire," p. 369 sqq., Lacour, "Trois théâtres" (Augier, Dumas, Sardou), Vapereau, "Dictionnaire des contemporains," *Revue Bleue*, November, 1895 (Claretie), Sarrazin, "Das Moderne Drama der Franzosen," p. 55 sqq., *Nord und Süd*, April, 1879 (Lindau), Matthews' "French Dramatists," p. 105 sqq.

[2] Jules Sandeau (1811–1882) began his career as a Parisian art student, and the associate of Madame Dudevant, who owes to his name the last part of her pseudonym, George Sand. "Rose et Blanche" (1831), a novel written in collaboration with her, was his first literary work. The best of his many novels are "Mlle de la Seiglière," "La Maison de Penarvan," and "Sacs et parchemins," which he dramatized, the former alone, the last with the aid of Augier in the play before us. They collaborated also in "La Pierre de touche" and "Ceinture dorée."

showed afterward the power to equal. Its place in the evolution of the drama is to be sought therefore in its relation to the other works of Augier, not to those of Sandeau.

Emile Augier (1820–1889) came in childhood to Paris, and was carefully trained for the law, his father's profession, in which he began his career; but he inherited rather the tastes of his mother, daughter of that prolific novelist and dramatist Pigault-Lebrun. The law was to him, as he says, *un triste harnais*, hindering the flight of the literary talent that he felt he possessed. He snatched time from it to compose a romantic tragedy, "Charles VII. à Naples," which met the cold reception from managers that it appears to have deserved. Undiscouraged by this check, he fell in with the neo-classical tendency of Ponsard, and the so-called School of Good Sense, and in the year after the memorable failure of Hugo's "Burgraves" (1843), the knell of Romantic tragedy, his "La Ciguë" (1844), as amended by Ponsard's sage counsels, achieved no small success.

This was ostensibly a classical play in regular, if somewhat pedestrian alexandrines. The scene is laid near Athens; and, though both plot and dialogue are fresh and witty, neither suggests the kind of strength that was peculiarly characteristic of his domestic dramas or his social satires. A second Greek drama, the "Joueur de flûte," probably dates from this time, though not produced till 1850.[1] Here, as later in "L'Aventurière," we have the

[1] It is well here to give the chronology of Augier's dramas for reference: "La Ciguë," 1844, "Homme de bien," 1845, "L'Aventurière," 1848 (rewritten 1860), "Gabrielle," 1849, "L'Habit vert" (with de Musset), 1849, "Joueur de flûte," 1850, "La Chasse au roman" (with Sandeau), 1850, "Sapho," 1851, "Diane," 1852, "Pierre de touche," 1853, "Philiberte," 1853, "Gendre de M. Poirier," 1854, "Mariage d'Olympe," 1855, "Ceinture dorée," 1855, "La Jeunesse," 1858, "Lionnes pauvres," 1858, "Beau mariage," 1859, "Les Effrontés," 1861, "Fils

eminently modern thesis of Hugo's "Marion Delorme" sympathetically treated, with a liberality that directly contradicts the teaching of his domestic dramas after his fighting qualities had been roused by the social heresies of Dumas' "Dame aux camélias" (1852). But yet in "L'Aventurière" there is a noteworthy progress toward this higher ethical standard; for, though the interest centres still around a frail but rehabilitated heroine, there are noble passages toward the close, where the sanctity of the family is defended and glorified with the eloquent enthusiasm of converted conviction.

The group of Augier's domestic dramas begins with "Gabrielle." Here, as in all his later work, Augier is essentially a moralist, though he brought over from the former period enough idealization to make the poetic form appropriate; and in his next play, "Diane," reverted for a moment to the romantic methods of "L'Aventurière." Even "Philiberte," in spite of the affectionate study of the girl heroine, marks only a technical advance over the youthful "Homme de bien." But in 1853 Augier began his co-operation with Jules Sandeau. He also abandoned almost entirely verse for prose; and this change in form brought with it a change in character that marks the great turning-point in his dramatic development. He had still many steps to take, but none so long as that which separates "Philiberte" from "Le Gendre de M. Poirier."

Lest the part of Sandeau in this evolution should be exaggerated, "Le Pierre de touche" rises as veritable touch-

de Giboyer," 1862, "Maître Guérin," 1864, "Contagion," 1866, "Paul Forestier," 1868, "Le Postscriptum," 1869, "Lions et rénards," 1869, "Jean de Thommeray," 1873, "Madame Caverlet," 1876, "Prix Martin," 1876, "Les Fourchambault," 1878.

stone and barrier. Here we have most of Sandeau, and hence, with wit in plenty, a commonplace plot, and a faulty psychology. "Poirier" was born under the star of Molière. It owed to Sandeau only what "As You Like It" owes to Lodge, or "The Merchant of Venice" to Boccaccio.

This "honest, healthy, and hardy" comedy, "the finest since the 'Mariage de Figaro,'" "the model of the modern comedy of manners," "the only one that satisfies the idea formerly held of what a comedy should be,"[1] is a satire on that plutocracy which under the bourgeois king, Louis Philippe, first won the social recognition that it had already begun to claim in the days of Le Sage's "Turcaret" (1709). This M. Poirier is a retired cloth merchant, a millionnaire who aspires to the peerage. As a stepping-stone to this coveted distinction, he has purchased for his daughter the hand of Gaston de Presles, by agreeing to pay the debts of that spendthrift scion of an ancient family, from whom he hopes for aid in his social and political ambitions. Poirier is too much a believer in the power of money to see that this is not preparing a happy future for his daughter Antoinette, whom he loves as well as he knows how. Gaston naturally is disposed to make the best of his bargain, to live in luxury on the weakness of his father-in-law, and to neglect his wife, whose strength and nobility of character he gives himself no opportunity to learn to appreciate.

Poirier is given a mentor, and Antoinette a sympathetic friend, in Verdelet, more clear-sighted and intellectual than Poirier, and so a connecting link between his narrow commercial philistinism and the middle-class idealism of Antoinette. In the same way the aristocratic narrowness of

[1] The first and second phrases are from Matthews, the last from Montegut, cited by Matthews.

Gaston is relieved by the patriotic nobility of his friend the duke. Thus the good and bad influences of wealth and of birth are variously illustrated in five characters, none of whom is unsympathetic, while all gain by contact with the others. That these five clearly marked types should be the only characters in the comedy shows a self-restraint in the use of dramatic materials in strong contrast to the then prevailing excess of Scribe, and the present superfluity of Sardou.

The development of the plot is simple. The exposition of situation and characters extends to the fourth scene of the second act. Then the action begins with the introduction of Gaston's creditors. Poirier treats them with commercial shrewdness, and, with the same *finesse* that had enabled him to accumulate his millions, forces these sharpers to a compromise. This, however, the marquis, with careless hauteur, refuses to accept, and Antoinette sympathizes rather with her husband, whose fine sense of honor touches her romantic idealism, than with the practical probity of her father.

A rapid and dramatic development in the relations of the trio is now inevitable. Poirier is touched in his tenderest point, — his commercial spirit. He is willing to spend money lavishly to attain his end, willing to be, as he says, *coulant en affaires*; but this keen consciousness of the power of money only deepens his indignation at its wanton waste. Gaston's act seems to him unpardonable, and his genuine affection for Antoinette is wounded by what appears to him treason to the family tradition. He determines to reassert himself, naturally in thoroughly bourgeois fashion. He will force his son-in-law into active life, and reform his household radically without consulting him, in accordance with his own rather plebeian tastes.

Meantime Gaston, quite unsuspicious of this thunder-cloud, has become involved in a duel for a lady in whom he sought a distraction. Poirier discovers this relation by the not very reputable means of opening a sealed letter. He reveals it to the young wife, who, with the same impulsiveness that led her to sacrifice her fortune to Gaston's honor, now conceives him more false to her than the fact or the evidence justifies. And yet she loves him; and when she hears of the impending duel she cannot restrain her emotion. This is skilfully used by the two mediators, the duke and Verdelet, to reconcile husband and wife. Gaston, after a bitter struggle, abandons the duel for her sake, and places the love that she has inspired in him above his aristocratic ideal of honor. But she will equal him in magnanimity, and bids him go from her arms to the combat, placing his honor above her love. What remains is only the rounding out of a happy ending. The adversary withdraws that the chances of a duel may not imperil Gaston's new-found love. Verdelet's generosity enables the marquis to occupy once more the ancestral *château* of his family. He is won to active life and to his wife; she has gained honor and love. Verdelet and the duke unite in mutual esteem; only Poirier is a little puzzled still, not quite converted from his philistinism or his ambitions.

The real strength of this play, however, is not in its plot, but in the unfolding of character. Almost every speech of Poirier throws a new, and often no unsympathetic light, on a nature, many-sided yet simply true, and drawn with a pen not less kindly than keen, while the most delicate irony scintillates through all. But while the hearer is never suffered to forget that Poirier has some right on his side, Gaston, on the other hand, is no Romantic hero. His

blague in the earlier acts accompanies deeds and sentiments neither righteous nor truly noble, and yet the good in him that won Antoinette's love holds our sympathetic interest from the first. These two figures belong to the highest comedy. The Duke and Verdelet are excellent in a lower kind, and Antoinette, with her simple dignity rising to strength in trial, while never artistically great, is always charming.

The seven years (1854–1861) that separate "M. Poirier" from "Les Effrontés" were occupied in the main with what may be called domestic dramas. "Le Mariage d'Olympe" and "Les Lionnes pauvres" are fearless denunciations of the trifling with family relations that had recently witnessed a belated recrudescence in Dumas' "Dame aux camélias" and its numerous following; in "Ceinture dorée" and "Beau mariage" the domestic enemy is the overmastering desire of wealth. The latter comedy has several points of resemblance to Molière's "George Dandin," and so stands closest to "Poirier;" but in all these four dramas in prose, and in the verses of "La Jeunesse," one misses the delicate characterization of "Poirier," and except in "Les Lionnes pauvres," Poor Ladies of Fashion, as we may render the title, the technique of the dramatic execution is less firm, and seems less mature. This last, however, is a wonderful picture of the restless reaching out for material gratification, "that rage for dress and luxury" that during the Second Empire seemed to a thoughtful contemporary, George H. Lewes, likely "rapidly to demoralize the middle classes of Europe."

This wider social satire naturally led Augier to the political field which from 1861 to 1873 drew the chief part of his interest, and produced his strongest, though

not his most artistically perfect work. In "Les Effrontés" he attacked the mania of unprincipled speculation that had been cynically nursed and fostered by the Second Empire. Here the chief figure is Vernouillet, a bold portrait of the contemporary speculator, de Mirès, and a type that seems likely to endure of the schemer who, in his pursuit of fortune, grazes the utmost bounds of the legal, and occasionally oversteps them while retaining his social position, owing to the easy toleration of our democratic standards. In his schemes he is aided by the cynical noble, d'Auberive, "amusing himself in fomenting the corruption of the bourgeoisie," and by Giboyer, another character that has become typical, the talented but venal journalist whose biting pen is for sale to the highest bidder of whatever party; a natural result, as Augier thinks, of the education of a literary proletariat. In these three the interest centres, while, as in "Poirier," the plot is of quite subordinate interest.

"Le Fils de Giboyer" is essentially the same subject seen from a new side, a picture, as the German critic Laube has said, "of modern French society in its free struggle between a decaying aristocracy, a vain bourgeoisie, and a gifted but unprincipled body of men of literary training. . . . Yet this struggle is never described abstractly, but always with scenic fulness and a growing dramatic interest, spiced with sparkling dialogue." In short, it is one of the very best plays of the modern stage, never surpassed by its author, though the character of Giboyer is perhaps equalled by the d'Estrigaud of "Contagion" and "Lions et rénards." His "Contagion" is the desire of wealth without work, personified in the stock-gambler, d'Estrigaud. Here, and in the later play, Augier has shown how pitilessly this spirit saps all idealism, honor, patriotism; and he returned to the sub-

ject with emphasis drawn from the disasters of the Franco-German war in "Jean de Thommeray."

Meantime, at intervals between this sterner work, he had written "Maître Guérin" and "Paul Forestier." The former is a curious study of the legal mind, of the relation of the moral and the civil law, less sensational than "Giboyer," but of very profound insight, though with regrettable concessions to the sentimentalism of Scribe. The close of this drama where, though all turn from him, yet Guérin cannot see that his conduct is dishonorable because it is perfectly legal, is a masterpiece of psychologic revelation. A much lower place must be accorded to "Forestier," a study of the development of love after marriage, "the saint overthrowing the sinner," in the heart of a man too weak to inspire much interest.

Far stronger domestic dramas are the two that conclude the list of Augier's works, — "Madame Caverlet" and "Les Fourchambault." The former deals with the moral strain imposed by the since reformed divorce laws of France; the latter takes up once more the parable of marriage for money, and shows the author at the close of his dramatic career, but at the height of his genius. It is one of the most compactly built and vigorously executed of all his plays, though the close errs on the side of melodramatic sentimentalism, and the whole lacks the thorough-going realism of "Giboyer" or "La Contagion."

Looking, now, at Augier's work as a whole, we may say that his verse is flowing and plastic, full of the daring metaphors that recall the traditions of Romanticism. His prose abounds in even more vigorous turns, in strong, and sometimes even vulgar comparisons. Where occasion demands or justifies, he does not shrink from the slang of the

Boulevard or the boudoir, though he errs in this direction less than Dumas *fils* or Sardou. His picturesque vigor, and the newness of a part of his vocabulary, make him one of the most difficult of contemporary French authors to render satisfactorily into any foreign tongue. One is frequently conscious of a shade of meaning that seems to defy translation save by a paraphrase that would deprive it of its vigor. This is more marked in the dramas of the sixties than in "Poirier," which for this reason, as for others, is the best drama with which to begin a study of Augier's works. It is hoped that the notes will solve all real difficulties, and give the attentive student a key to the spirit of the play, which has been adapted to the conventions of the class-room, though with the sacrifice of less than a page, and it is believed without any real loss.

No contemporary dramatist has a loftier conception of his vocation than Augier. His aim is to be an educator of the public, and this aim is always before his own eyes, though never obtruded on his readers. He will sacrifice nothing to declamation, as Dumas *fils* is apt to do, nor to show, as is nearly always the case with Sardou. Hence he is sometimes hard and bitter, convinced, as one of his characters says, that "some stings are cured only with hot iron;" though late in life he said playfully that he thought he had used the hot iron too often. But he was always upright and downright, so that he leaves on the mind an impression of serious humor and keen irony that compels respect, together with a robust honesty and sound moral loyalty that inspire love.

LE
GENDRE DE M. POIRIER

COMÉDIE EN QUATRE ACTES

PERSONNAGES

POIRIER.[1]
GASTON, marquis de Presles.[2]
HECTOR, duc de Montmeyran.
VERDELET.
ANTOINETTE.

SALOMON,
CHAVASSUS,[3]
COGNE,
VATEL,
} Créanciers.
LE PORTIER.
UN DOMESTIQUE.

La scène se passe[4] à Paris, dans l'hôtel[5] de M. Poirier.

LE GENDRE DE M. POIRIER

ACTE PREMIER

Un salon très riche. Portes latérales, fenêtres au fond, donnant sur un jardin. Cheminée avec feu.

SCÈNE I

UN DOMESTIQUE, LE DUC.

LE DOMESTIQUE. Je vous répète, brigadier,[1] que monsieur le marquis ne peut pas[2] vous recevoir ; il n'est pas encore levé.

LE DUC. A neuf heures ! (*A part.*) Au fait,[3] le soleil se lève tard pendant la lune de miel. (*Haut.*) A quelle heure déjeune[4]-t-on ici ?

LE DOMESTIQUE. A onze heures . . . Mais qu'est-ce que ça vous fait ?

LE DUC. Vous mettrez un couvert de plus.

LE DOMESTIQUE. Pour votre colonel ?

LE DUC. Oui, pour mon colonel. C'est le journal d'aujourd'hui ?

LE DOMESTIQUE. Oui, 15 février 1846.

LE DUC. Donnez !

LE DOMESTIQUE. Je ne l'ai pas encore lu.

LE DUC. Vous ne voulez pas me donner le journal ? Alors vous voyez bien que je ne peux pas attendre. Annonce-moi.

LE DOMESTIQUE. Qui, vous ?

LE DUC. Le duc de Montmeyran.

LE DOMESTIQUE. Farceur ![1]

SCÈNE II

LES MÊMES, GASTON.

GASTON. Tiens, c'est toi ? . . . (*Ils s'embrassent.*)

LE DOMESTIQUE, *à part.* Fichtre[2] . . . j'ai dit une bêtise . . .

LE DUC. Cher Gaston !

GASTON. Cher Hector ! parbleu ![3] je suis content de te voir !

LE DUC. Et moi donc ![4]

GASTON. Tu ne pouvais arriver plus à propos !

LE DUC. A propos ?

GASTON. Je te conterai cela. . . Mais, mon pauvre garçon, comme te voilà fait ![5] Qui reconnaîtrait, sous cette casaque,[6] un des princes de la jeunesse,[7] l'exemple et le parfait modèle des enfants prodigues ?[8]

LE DUC. Après toi, mon bon.[9] Nous nous sommes rangés[10] tous les deux : toi, tu t'es marié ; moi, je me suis fait soldat, et quoi que tu penses de mon uniforme, j'aime mieux mon régiment[11] que le tien.

GASTON, *regardant l'uniforme du duc.* Bien obligé !

LE DUC. Oui, regarde-la, cette casaque. C'est le seul habit où l'ennui ne soit pas entré avec moi. Et ce petit ornement que tu feins de ne pas voir . . . (*Il montre ses galons.*[12])

GASTON. Un galon de laine.

LE DUC. Que j'ai ramassé[13] dans la plaine d'Isly,[14] mon bon.

GASTON. Et quand auras-tu l'étoile des braves ?[15]

Le Duc. Ah! mon cher, ne plaisantons plus là-dessus : c'était bon autrefois ; aujourd'hui, la croix est ma seule ambition, et pour l'avoir je donnerais gaiement une pinte de mon sang.

Gaston. Ah çà ![1] tu es donc un troupier fini ?

Le Duc. Hé ! ma foi, oui ! j'aime mon métier. C'est le seul qui convienne à un gentilhomme ruiné, et je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas l'avoir pris plus tôt. C'est amusant, vois-tu, cette existence active et aventureuse ; il n'y a pas jusqu'à la discipline qui n'ait[2] son charme ; c'est sain, cela repose l'esprit d'avoir sa vie réglée d'avance, sans discussion possible et par conséquent sans irrésolution et sans regret. C'est de là que viennent l'insouciance et la gaieté. On sait ce qu'on doit faire, on le fait, et on est content.

Gaston. A peu de frais.

Le Duc. Et puis, mon cher, ces idées patriotiques dont nous nous moquions au café de Paris[3] et que nous traitions de chauvinisme[4] nous gonflent diablement le cœur[5] en face de l'ennemi. Le premier coup de canon défonce les blagues,[6] et le drapeau n'est plus un chiffon au bout d'une perche, c'est la robe même de la patrie.

Gaston. Soit ; mais ton enthousiasme pour un drapeau qui n'est pas le tien[7] . . .

Le Duc. Bah ! on n'en voit plus la couleur au milieu de la fumée de la poudre.

Gaston. Enfin, tu es content, c'est l'essentiel. Es-tu à Paris pour longtemps ?

Le Duc. Pour un mois, pas plus. Tu sais comment j'ai arrangé ma vie ?

Gaston. Non, comment ?

Le Duc. Je ne t'ai pas dit ? . . . C'est très ingénieux :

avant de partir, j'ai placé chez un banquier les bribes[1] de mon patrimoine. Cent mille francs environ, dont le revenu doit me procurer tous les ans trente jours de mon ancienne existence, en sorte que j'ai soixante mille livres de rente[2] pendant un mois de l'année et six sous par jour pendant les onze autres. J'ai naturellement choisi le carnaval[3] pour mes prodigalités : il a commencé hier, j'arrive aujourd'hui et ma première visite est pour toi.

GASTON. Merci ! Ah çà ! je n'entends pas que tu loges ailleurs que chez moi.

LE DUC. Oh ! je ne veux pas te donner d'embarras . . .

GASTON. Tu ne m'en donneras aucun, il y a justement dans l'hôtel un petit pavillon,[4] au fond du jardin.

LE DUC. Tiens, franchement, ce n'est pas toi que je crains de gêner, c'est moi. Tu comprends . . . tu vis en famille . . . ta femme, ton beau-père . . .

GASTON. Ah ! oui, tu te figures, parce que j'ai épousé la fille d'un ancien marchand de draps, que ma maison est devenue le temple de l'ennui, que ma femme a apporté dans ses nippes[5] une horde farouche de vertus bourgeoises,[6] et qu'il ne reste plus qu'à écrire sur ma porte : Ci-gît[7] Gaston, marquis de Presles ! Détrompe-toi, je mène un train de prince,[8] je fais courir,[9] je joue un jeu d'enfer,[10] j'achète des tableaux, j'ai le premier cuisinier de Paris, un drôle qui prétend descendre de Vatel[11] et qui prend son art au grand sérieux ; je tiens table ouverte (entre parenthèses, tu dîneras demain avec tous nos amis et tu verras comment je traite[12]) ; bref, le mariage n'a rien supprimé de mes habitudes, rien . . . que les créanciers.

LE DUC. Ta femme, ton beau-père, te laissent ainsi la bride sur le cou ?[13]

GASTON. Parfaitement. Ma femme est une petite pensionnaire,[1] assez jolie, un peu gauche,[2] un peu timide, encore tout ébaubie[3] de sa métamorphose, et qui, j'en jurerais, passe son temps à regarder dans son miroir la marquise de Presles. Quant à monsieur Poirier, mon beau-père, il est digne de son nom. Modeste et nourrissant comme tous les arbres à fruit, il était né pour vivre en espalier.[4] Toute son ambition était de fournir aux desserts d'un gentilhomme : ses vœux sont exaucés.

LE DUC. Bah ! il y a encore des bourgeois de cette pâte-là ?[5]

GASTON. Pour te le peindre en un mot, c'est George Dandin[6] à l'état de beau-père . . . Sérieusement, j'ai fait un mariage magnifique.

LE DUC. Je pense bien que tu ne t'es mésallié qu'à bon escient.[7]

GASTON. Je t'en fais juge : tu sais dans quelle position je me trouvais ? Orphelin à quinze ans, maître de ma fortune à vingt, j'avais promptement exterminé[8] mon patrimoine et m'étais mis en devoir d'[9] amasser un capital de dettes, digne du neveu de mon oncle. Or, au moment où, grâce à mon activité, ce capital atteignait le chiffre de cinq cent mille francs, mon septuagénaire d'oncle n'épousait-il pas tout à coup une jeune personne romanesque dont il se voyait adoré ? J'avais compté sans mes cousins ; il me fallut décompter.[10]

LE DUC. Tu passais à l'état de neveu honoraire.[11]

GASTON. Je songeai à reprendre du service actif dans le corps des gendres ;[12] c'est alors que le ciel mit monsieur Poirier sur mon chemin.

LE DUC. Où l'as-tu rencontré ?

GASTON. Il avait des fonds à placer et cherchait un

emprunteur; c'était une chance de nous rencontrer: nous nous rencontrâmes. Je ne lui offrais pas assez de garanties pour qu'il fît de moi son débiteur; je lui en offrais assez pour qu'il fît de moi son gendre. Je pris des renseignements[1] sur sa moralité; je m'assurai que sa fortune venait d'une source honnête, et, ma foi, j'acceptai la main de sa fille.

LE DUC. Avec quels appointements?

GASTON. Le bonhomme[2] avait quatre millions, il n'en a plus que trois.

LE DUC. Un million de dot![3]

GASTON. Mieux que cela: tu vas voir. Il s'est engagé à payer mes dettes, et je crois même que c'est aujourd'hui que ce phénomène sera visible: ci,[4] cinq cent mille francs. Il m'a remis, le jour du contrat, un coupon de rentes[5] de vingt-cinq mille francs: ci, cinq cent autres mille francs.

LE DUC. Voilà le million; après?

GASTON. Après? Il a tenu à ne pas se séparer de sa fille et à nous défrayer[6] de tout dans son hôtel; en sorte que, logé, nourri, chauffé, voituré, servi, il me reste vingt-cinq mille livres de rentes pour l'entretien de ma femme et le mien.

LE DUC. C'est très joli.

GASTON. Attends donc!

LE DUC. Il y a encore quelque chose?

GASTON. Il a racheté le château de Presles, et je m'attends, d'un jour à l'autre, à trouver les titres de propriété sous ma serviette.

LE DUC. C'est un homme délicieux!

GASTON. Attends donc!

LE DUC. Encore?

GASTON. Après la signature du contrat, il est venu à moi, il m'a pris les mains, et, avec une bonhomie[1] touchante, il s'est confondu en excuses de n'avoir que soixante ans ; mais il m'a donné à entendre qu'il se dépêcherait d'en avoir quatre-vingts. Au surplus, je ne le presse pas . . . il n'est pas gênant, le pauvre homme. Il se tient à sa place, se couche comme les poules, se lève comme les coqs, règle les comptes, veille à l'exécution de mes moindres désirs ; c'est un intendant[2] qui ne me vole pas ; je le remplacerais difficilement.

LE DUC. Décidément, tu es le plus heureux des hommes.

GASTON. Attends donc ! Tu pourrais croire qu'aux yeux du monde, mon mariage m'a délustré, m'a décati,[3] comme dirait M. Poirier : rassure-toi, je suis toujours à la mode ; c'est moi qui donne le ton. Les femmes m'ont pardonné, et, enfin, comme j'avais l'honneur de te le dire, tu ne pouvais arriver plus à propos.

LE DUC. Pourquoi ?

GASTON. Tu ne me comprends pas, toi, mon témoin naturel, mon second obligé ?[4]

LE DUC. Un duel !

GASTON. Oui, mon cher, un joli petit duel, comme dans le bon temps[5] . . . Eh bien ! qu'en dis-tu ? Est-il mort, ce marquis de Presles, et faut-il songer à le porter en terre ?[6]

LE DUC. Avec qui te bats-tu, et à quel propos ?

GASTON. Avec le vicomte de Pontgrimaud, à propos d'une querelle de jeu.

LE DUC. Une querelle de jeu ? alors cela peut s'arranger.

GASTON. Est-ce au régiment que l'on apprend à arranger les affaires d'honneur ?

LE DUC. Tu l'as dit, c'est au régiment. C'est là qu'on

apprend l'emploi[1] du sang; tu ne me persuaderas pas qu'il en faille pour terminer une querelle de jeu?

GASTON. Et si cette querelle de jeu n'était qu'un prétexte? s'il y avait autre chose derrière?

LE DUC. Une femme?

GASTON. Voilà!

LE DUC. Une intrigue! déjà! ce n'est pas bien.

GASTON. Que veux-tu! . . . une passion de l'an dernier que je croyais morte de froid, et qui, après mon mariage, a eu son été de la Saint-Martin.[2] Tu vois que ce n'est ni bien sérieux ni bien inquiétant.

LE DUC. Et peut-on savoir?

GASTON. Je n'ai pas de secrets pour toi. . . C'est la comtesse de Montjay.

LE DUC. Je t'en fais mon compliment; mais c'est furieusement grave. Et tu as repris une pareille chaîne?

GASTON. L'habitude, un reste d'amour, le plaisir de couper l'herbe sous le pied à[3] ce petit drôle de[4] Pontgrimaud, que je déteste. . .

LE DUC. Tu lui fais bien de l'honneur!

GASTON. Que veux-tu? il m'agace les nerfs, ce petit monsieur, qui se croît de noblesse d'épée[5] parce que monsieur Grimaud, son grand-père, était fournisseur aux armées. C'est[6] vicomte, on ne sait comment ni pourquoi, et ça[7] veut être plus légitimiste que nous; ça se porte à tout propos champion de la noblesse, pour avoir l'air de la représenter. . . Si on fait une égratignure à un Montmorency,[8] ça crie comme si on l'écorchait lui-même. . . Bref, il y avait entre nous deux une querelle dans l'air; elle a crevé[9] hier soir à une table de lansquenet.[10] Il en sera quitte pour un coup d'épée[11] . . . ce sera le premier qu'on aura reçu dans sa famille.

LE DUC. T'a-t-il envoyé ses témoins?

GASTON. Je les attends. . . Tu m'assisteras avec Grandlieu?

LE DUC. C'est entendu.[1]

GASTON. Tu t'installes chez moi, c'est entendu aussi?

LE DUC. Eh bien, soit.

GASTON. Ah çà! quoique en carnaval, tu ne comptes pas rester déguisé en héros?[2]

LE DUC. Non. J'ai écrit de là-bas à mon tailleur. . .

GASTON. Tiens, j'entends des voix. . . C'est mon beau-père; tu vas le voir au complet,[3] avec son ami Verdelet, son ancien associé. . . Parbleu . . . tu as de la chance.

SCÈNE III.

LES MÊMES, POIRIER, VERDELET.

GASTON. Bonjour, monsieur Verdelet, bonjour.

VERDELET. Votre serviteur, messieurs.

GASTON. Un de mes bons amis, mon cher monsieur Poirier,[4] le duc de Montmeyran.

LE DUC. Brigadier aux chasseurs[5] d'Afrique.

VERDELET, *à part.* A la bonne heure![6]

POIRIER. Très honoré, monsieur le duc!

GASTON. Plus honoré que vous ne pensez, cher monsieur Poirier: monsieur le duc veut bien accepter ici l'hospitalité que je me suis empressé de lui offrir.

VERDELET, *à part.* Un rat de plus dans le fromage.[7]

LE DUC. Pardonnez-moi, monsieur, d'avoir accepté une invitation que mon ami Gaston m'a faite un peu étourdiment peut-être.

POIRIER. Monsieur . . . le marquis, mon gendre, n'a

pas besoin de me consulter pour installer ses am les amis de nos amis. . .

GASTON. Très bien, monsieur Poirier. Hector pera le pavillon du jardin. Est-il en état?

POIRIER. J'y veillerai.

LE DUC. Je suis confus, monsieur, de l'embarra

GASTON. Pas du tout! monsieur Poirier sera heureux. . .

POIRIER. Trop heureux! . . .

GASTON. Vous aurez soin, n'est-ce pas, qu'on aux ordres d'Hector le petit coupé bleu? . . .

POIRIER. Celui dont je me sers habituellement.

LE DUC. Alors je m'oppose. . .

POIRIER. Oh! il y a une place de fiacres[1] au b la rue.

VERDELET, *à part.* Cassandre![2] ganache![3]

GASTON, *au duc.* Et maintenant, allons visite écuries. . . J'ai reçu hier un arabe[4] dont tu me des nouvelles[5]. . . Viens.

LE DUC, *à Poirier.* Vous permettez, monsie Gaston est impatient de me montrer son luxe, et conçois: c'est une façon pour lui de me parler de v

POIRIER. Monsieur le duc comprend toutes les c tesses de mon gendre.

GASTON, *bas au duc.* Tu vas me gâter mon beau (*Fausse sortie,*[6] *sur la porte.*) A propos, monsieur P vous savez que j'ai demain un grand dîner; est-c vous nous ferez le plaisir d'être des nôtres?

POIRIER. Non, merci . . . je dînerai chez Verd

GASTON. Ah! monsieur Verdelet! je vous en ve m'enlever mon beau-père chaque fois que j'ai du m ici. . .

VERDELET, *à part.* Impertinent.

POIRIER. A mon âge, on gêne la jeunesse.

VERDELET, *à part.* Géronte,[1] va !

GASTON. A votre aise, mon cher monsieur Poirier. (*Il sort avec le duc.*)

SCÈNE IV

POIRIER, VERDELET.

VERDELET. Je trouve ton gendre obséquieux[2] avec toi. Tu me l'avais bien dit que tu saurais te faire respecter.

POIRIER. Je fais ce qui me plaît. J'aime mieux être aimé que craint.

VERDELET. Ça n'a pas toujours été ton principe. Du reste, tu as réussi : ton gendre a pour toi des bontés familières qu'il ne doit pas avoir pour les autres domestiques.

POIRIER. Au lieu de faire de l'esprit,[3] mêle-toi de tes affaires.

VERDELET. Je m'en mêle, parbleu ! Nous sommes solidaires[4] ici, nous ressemblons un peu aux jumeaux siamois,[5] et, quand tu te mets à plat ventre[6] devant ce marquis, j'ai de la peine à me tenir debout.[7]

POIRIER. A plat ventre ! Ne dirait-on pas ? . . . ce marquis ! Crois-tu donc que son titre me jette de la poudre aux yeux ?[8] J'ai toujours été plus libéral[9] que toi, tu le sais bien, je le suis encore. Je me moque de la noblesse comme de ça ![10] Le talent et la vertu sont les seules distinctions sociales que je reconnaisse et devant lesquelles je m'incline.

VERDELET. Diable ! ton gendre est donc bien vertueux ?

POIRIER. Tu m'ennuies. Ne veux-tu pas que je lui fasse sentir qu'il me doit tout ?

VERDELET. Oh ! oh ! il te prend sur le tard des délicatesses exquises.[2] C'est le fruit de tes économies.[3] Tiens, Poirier, je n'ai jamais approuvé ce mariage, tu le sais ; j'aurais voulu que ma chère filleule épousât un brave garçon de notre bord ;[4] mais puisque tu ne m'as pas écouté . . .

POIRIER. Ah ! ah ! écouter monsieur ![5] il ne manquerait plus que cela !

VERDELET. Pourquoi donc pas ?

POIRIER. Oh ! monsieur Verdelet ! vous êtes un homme de bel esprit et de beaux sentiments. . . Vous avez lu des livres amusants . . . vous avez sur toutes choses des opinions particulières ; mais en matière de sens commun, je vous rendrais des points.[6]

VERDELET. En matière de sens commun . . . tu veux dire en matière commerciale. Je ne conteste pas : tu as gagné quatre millions tandis que j'amassais à peine quarante mille livres de rentes.

POIRIER. Et encore, grâce à moi.[7]

VERDELET. D'accord ! Cette fortune me vient par toi, elle retournera à ta fille, quand ton gendre t'aura ruiné.

POIRIER. Quand mon gendre m'aura ruiné ?

VERDELET. Oui, dans une dizaine d'années.

POIRIER. Tu es fou !

VERDELET. Au train dont il y va,[8] tu sais trop bien compter pour ne pas voir que cela ne peut pas durer longtemps.

POIRIER. Bien, bien, c'est mon affaire.

VERDELET. S'il ne s'agissait que de toi, je ne soufflerais mot.

POIRIER. Et pourquoi ne souffleriez-vous mot? vous ne me portez donc aucun intérêt? cela vous est égal qu'on me ruine? moi qui ai fait votre fortune!

VERDELET. Qu'est-ce qui te prend?[1]

POIRIER. Je n'aime pas les ingrats!

VERDELET. Diantre![2] tu te rattrapes[3] sur moi des familiarités de ton gendre. Je te disais donc que, s'il ne s'agissait que de toi, je prendrais ton mal en patience, n'étant pas ton parrain; mais je suis celui de ta fille.

POIRIER. Et j'ai fait un beau pas de clerc[4] en vous donnant ce droit sur elle.

VERDELET. Ma foi! tu pouvais lui choisir un parrain qui l'aurait moins aimée!

POIRIER. Oui . . . je sais . . . vous l'aimez plus que je ne fais moi-même. . . C'est votre prétention . . . et vous le lui avez persuadé, à elle . . .

VERDELET. Nous retombons dans cette litanie?[5] Va ton train.[6]

POIRIER. Oui, j'irai mon train. Croyez-vous qu'il me soit agréable de me voir expulsé, par un étranger, du cœur de mon enfant?

VERDELET. Elle a pour toi toute l'affection . . .

POIRIER. Ce n'est pas vrai, tu me supplantes! elle n'a de confiance et de câlineries[7] que pour toi.

VERDELET. C'est que je ne lui fais pas peur, moi. Comment veux-tu que cette petite ait de l'épanchement pour un hérisson comme toi? Elle ne sait par où te dorloter, tu es toujours en boule.[8]

POIRIER. C'est toi qui m'as réduit au rôle de père rabat-joie, en prenant celui de papa-gâteau.[9] Ça n'est pas bien malin[10] de se faire aimer des enfants quand on obéit à toutes leurs fantaisies, sans se soucier de leurs

véritables intérêts. C'est les aimer pour soi, et non pour eux.

VERDELET. Doucement, Poirier ; quand les vrais intérêts de ta fille ont été en jeu, ses fantaisies n'ont rencontré de résistance que chez moi. Je l'ai assez contrariée, la pauvre Toinon,[1] à l'occasion de son mariage, tandis que tu l'y poussais bêtement.[2]

POIRIER. Elle aimait le marquis. Laisse-moi lire mon journal. (*Il s'assied et parcourt le Constitutionnel.*[3])

VERDELET. Tu as beau dire que l'enfant avait le cœur pris, c'est toi qui le lui as fait prendre. Tu as attiré monsieur de Presles chez toi.

POIRIER, *se levant.* Encore un d'arrivé ![4] monsieur Michaud, le propriétaire de forges, est nommé pair de France.

VERDELET. Qu'est-ce que ça me fait ?

POIRIER. Comment ! ce que ça te fait ? Il t'est indifférent de voir un des nôtres parvenir, de voir que le gouvernement honore l'industrie en appelant à lui ses représentants ! N'est-ce pas admirable, un pays et un temps où le travail ouvre toutes les portes ? Tu peux aspirer à la pairie, et tu demandes ce que cela te fait ?

VERDELET. Dieu me garde d'aspirer à la pairie ! Dieu garde surtout mon pays que j'y arrive !

POIRIER. Pourquoi donc ? Monsieur Michaud y est bien ![5]

VERDELET. Monsieur Michaud n'est pas seulement un industriel, c'est un homme du premier mérite. Le père de Molière était tapissier : ce n'est pas une raison pour que tous les fils de tapissier se croient poètes.

POIRIER. Je te dis, moi, que le commerce est la véritable école des hommes d'État. Qui mettra la main au

gouvernail, sinon ceux qui ont prouvé qu'ils savaient mener leur barque !

VERDELET. Une barque n'est pas un vaisseau, un batelier n'est pas un pilote, et la France n'est pas une maison de commerce. . . J'enrage quand je vois cette manie qui s'empare de toutes les cervelles ! On dirait, ma parole, que dans ce pays-ci le gouvernement est le passe-temps naturel des gens qui n'ont plus rien à faire. . . . Un bonhomme comme toi et moi s'occupe pendant trente ans de sa petite besogne ; il y arrondit sa pelote,[1] et un beau jour il ferme boutique[2] et s'établit homme d'État. . . Ce n'est pas plus difficile que cela ! il n'y a pas d'autre recette ! Morbleu, messieurs, que ne vous dites-vous aussi bien : J'ai tant auné de drap que je dois savoir jouer du violon.

POIRIER. Je ne saisis pas le rapport[3] . . .

VERDELET. Au lieu de songer à gouverner la France, gouvernez votre maison. Ne mariez pas vos filles à des marquis ruinés qui croient vous faire honneur en payant leurs dettes avec vos écus[4] . . .

POIRIER. Est-ce pour moi que tu dis cela ?

VERDELET. Non, c'est pour moi.

SCÈNE V

LES MÊMES, ANTOINETTE.

ANTOINETTE. Bonjour, mon père ; comment allez-vous ? Bonjour, parrain. Tu viens déjeuner avec nous ? tu es bien gentil ![5]

POIRIER. Il est gentil ! . . . Qu'est-ce que je suis donc alors, moi qui l'ai invité ?

ANTOINETTE. Vous êtes charmant !

POIRIER. Je ne suis charmant que quand j'invite Verdelet. C'est agréable pour moi !

ANTOINETTE. Où est mon mari ?

POIRIER. A l'écurie. Où veux-tu qu'il soit ? [1]

ANTOINETTE. Est-ce que vous blâmez son goût pour les chevaux ? . . . Il sied bien à un gentilhomme d'aimer les chevaux et les armes.

POIRIER. Soit ; mais je voudrais qu'il aimât autre chose.

ANTOINETTE. Il aime les arts, la peinture, la poésie, la musique.

POIRIER. Peuh ! ce sont des arts d'agrément.[2]

VERDELET. Tu voudrais qu'il aimât des arts de désagrément[2] peut-être : qu'il jouât du piano ?

POIRIER. C'est cela ; [3] prends son parti devant Toinon, pour te faire aimer d'elle. (*A Antoinette.*) Il me disait encore tout à l'heure que ton mari me ruine . . . Le disais-tu ?

VERDELET. Oui, mais tu n'as qu'à serrer les cordons de ta bourse.

POIRIER. Il est beaucoup plus simple que ce jeune homme s'occupe.

VERDELET. Il me semble qu'il s'occupe beaucoup.

POIRIER. Oui, à dépenser de l'argent du matin au soir. Je lui voudrais une occupation plus lucrative.

ANTOINETTE. Laquelle ? . . . Il ne peut pourtant pas vendre du drap ou de la flanelle.

POIRIER. Il en est incapable. On ne lui demande pas tant de choses : qu'il prenne tout simplement une position conforme à son rang ; une ambassade, par exemple.

VERDELET. Prendre une ambassade ! Ça ne se prend[4] pas comme un rhume.

POIRIER. Quand on s'appelle le marquis de Presles, on peut prétendre à tout.

ANTOINETTE. Mais on est obligé de ne prétendre à rien,[1] mon père.

VERDELET. C'est vrai : ton gendre a des opinions. . .

POIRIER. Il n'en a qu'une, c'est la paresse.

ANTOINETTE. Vous êtes injuste, mon père, mon mari a ses convictions.

VERDELET. A défaut de conviction, il a l'entêtement chevaleresque de son parti. Crois-tu que ton gendre renoncera aux traditions de sa famille, pour le seul plaisir de renoncer à sa paresse ?

POIRIER. Tu ne connais pas mon gendre, Verdelet; moi, je l'ai étudié à fond, avant de lui donner ma fille. C'est un étourneau ;[2] la légèreté de son caractère le met à l'abri de toute espèce d'entêtement. Quant à ses traditions de famille, s'il y tenait beaucoup, il n'eût pas épousé mademoiselle Poirier.

VERDELET. C'est égal, il eût été prudent de le sonder à ce sujet avant le mariage.

POIRIER. Que tu es bête ![3] j'aurais eu l'air de lui proposer un marché ; il aurait refusé tout net.[4] On n'obtient de pareilles concessions que par les bons procédés,[5] par une obsession [6] lente et insensible. . . Depuis trois mois il est ici comme un coq en pâte.[7]

VERDELET. Je comprends ! tu as voulu graisser la girouette avant de souffler dessus.[8]

POIRIER. Tu l'as dit, Verdelet. (*A Antoinette.*) On est bien faible pour sa femme, pendant la lune de miel. Si tu lui demandais ça gentiment . . . le soir . . . tout en déroulant tes cheveux . . .

ANTOINETTE. Oh ! mon père !

POIRIER. Dame ![1] c'est comme cela que madame Poirier m'a demandé de la mener à l'Opéra,[2] et je l'y ai menée le lendemain . . . Tu vois !

ANTOINETTE. Je n'oserai jamais parler à mon mari d'une chose si grave.

POIRIER. Ta dot peut cependant bien te donner voix au chapitre.[3]

ANTOINETTE. Il lèverait les épaules, il ne me répondrait pas.

VERDELET. Il lève les épaules quand tu lui parles ?

ANTOINETTE. Non, mais . . .

VERDELET. Oh ! oh ! tu baisses les yeux. . . Il paraît que ton mari te traite un peu légèrement. C'est ce que j'ai toujours craint.

POIRIER. Est-ce que tu as à te plaindre de lui ?

ANTOINETTE. Non, mon père.

POIRIER. Est-ce qu'il ne t'aime pas ?

ANTOINETTE. Je ne dis pas cela.

POIRIER. Qu'est-ce que tu dis, alors ?

ANTOINETTE. Rien.

VERDELET. Voyons, ma fille, explique-toi franchement avec tes vieux amis. Nous ne sommes créés et mis au monde que pour veiller sur ton bonheur ; à qui te con eras-tu, si tu te caches de ton père et de ton parrain ? T as du chagrin ?

ANTOINETTE. Je n'ai pas le droit d'en avoir, mon mari est très doux et très bon.

POIRIER. Eh bien, alors ?

VERDELET. Est-ce que cela suffit ? Il est doux et bon, mais il ne fait guère plus attention à toi qu'à u jolie poupée, n'est-ce pas ?

ANTOINETTE. C'est ma faute. Je suis timide avec

lui; je n'ose lui ouvrir ni mon esprit ni mon cœur. Je suis sûre[1] qu'il me prend pour une pensionnaire qui a voulu être marquise.

POIRIER. Cet imbécile!

VERDELET. Que ne t'expliques-tu à lui?

ANTOINETTE. J'ai essayé plusieurs fois; mais le ton de sa première réponse était toujours en tel désaccord avec ma pensée que je n'osais plus continuer. Il y a des confidences qui veulent être encouragées, l'âme a sa pudeur. Tu dois comprendre cela, mon bon Tony?[2]

POIRIER. Eh bien! et moi, est-ce que je ne le comprends pas?

ANTOINETTE. Vous aussi, mon père. Comment dire à Gaston que ce n'est pas son titre qui m'a plu, mais la grâce de ses manières et de son esprit, son humeur chevaleresque, son dédain des mesquineries[3] de la vie? comment lui dire enfin qu'il est l'homme de mes rêveries, si, au premier mot, il m'arrête par une plaisanterie?

POIRIER. S'il plaisante, c'est qu'il est gai, ce garçon.

VERDELET. Non, c'est que sa femme l'ennuie.

POIRIER, *à Antoinette.* Tu ennuies ton mari?

ANTOINETTE. Hélas! j'en ai peur.

POIRIER. Parbleu! ce n'est pas toi qui l'ennuies, c'est son oisiveté. Un mari n'aime pas longtemps sa femme quand il n'a pas autre chose à faire que de l'aimer.

ANTOINETTE. Est-ce vrai, Tony?

POIRIER. Puisque je te le dis, tu n'as pas besoin de consulter Verdelet.

VERDELET. Je crois, en effet, que la passion s'épuise vite et qu'il faut l'administrer comme la fortune, avec économie.

POIRIER. Un homme a des besoins d'activité qui

veulent être satisfaits à tout prix et qui s'égarent quand on leur barre le chemin.

VERDELET. Une femme doit être la préoccupation et non l'occupation de son mari.

POIRIER. Pourquoi ai-je toujours adoré ta mère? c'est que je n'avais jamais le temps de penser à elle.

VERDELET. Ton mari a vingt-quatre heures par jour pour t'aimer. . .

POIRIER. C'est trop de douze.

ANTOINETTE. Vous m'ouvrez les yeux.

POIRIER. Qu'il prenne un emploi et les choses rentreront dans l'ordre.

ANTOINETTE. Qu'en dis-tu, Tony ?

VERDELET. C'est possible ! La difficulté est de le faire consentir.

POIRIER. J'attacherai le grelot.[1] Soutenez-moi tous les deux.

VERDELET. Est-ce que tu comptes aborder la question tout de suite ?

POIRIER. Non, après déjeuner. J'ai observé que monsieur le marquis a la digestion gaie.[2]

SCÈNE VI

LES MÊMES, GASTON, LE DUC.

GASTON, *présentant le duc à sa femme.* Ma chère Antoinette, monsieur de Montmeyran ; ce n'est pas un inconnu pour vous.

ANTOINETTE. En effet, monsieur, Gaston m'a tant de fois parlé de vous, que je crois tendre la main à un ancien ami.

LE DUC. Vous ne vous trompez pas, madame ;[3] vous

me faites comprendre qu'un instant peut suffire pour improviser une vieille amitié. (*Bas au marquis.*) Elle est charmante, ta femme.

GASTON, *bas au duc.* Oui, elle est gentille. (*A Antoinette.*) J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer, ma chère : Hector veut bien demeurer avec nous pendant tout son congé.

ANTOINETTE. Que c'est aimable à vous, monsieur ! J'espère que votre congé est long ?

LE DUC. Un mois, et je retourne en Afrique.

VERDELET. Vous donnez là un noble exemple, monsieur le duc ; c'est bien à vous [1] de n'avoir pas considéré l'oisiveté comme un héritage de famille.

GASTON, *à part.* Une pierre dans mon jardin ! [2] Il finira par le paver, ce bon monsieur Verdelet. (*Entre un domestique apportant un tableau.*)

LE DOMESTIQUE. On vient d'apporter ce tableau pour monsieur le marquis.

GASTON. Mettez-le sur cette chaise, près de la fenêtre . . . là ! c'est bien ! (*Le domestique sort.*) Viens voir cela, Montmeyran.

LE DUC. C'est charmant ! le joli effet de soir ! Ne trouvez-vous pas, madame ?

ANTOINETTE. Oui, charmant ! . . . et comme c'est vrai ! . . . que tout cela est calme, recueilli ! On aimerait à se promener dans ce paysage silencieux.

POIRIER, *à Verdelet.* Pair de France.

GASTON. Regarde-moi donc cette bande de lumière verte, qui court entre les tons orangés de l'horizon et de bleu froid du reste du ciel ! comme c'est rendu !

LE DUC. Et le premier plan ! [3] . . . quelle pâte, [4] quelle solidité !

GASTON. Et le miroitement presque imperceptible de cette flaque d'eau sous le feuillage . . . est-ce joli !

POIRIER. Voyons ça, Verdelet. . . (*S'approchant tous deux.*) Eh bien ! qu'est-ce que ça représente ?

VERDELET. Parbleu ! ça représente neuf heures du soir, en été, dans les champs.

POIRIER. Ça n'est pas intéressant, ce sujet-là, ça ne dit rien ! J'ai dans ma chambre une gravure[1] qui représente un chien au bord de la mer, aboyant devant un chapeau de matelot . . . à la bonne heure ![2] ça se comprend, c'est ingénieux, c'est simple et touchant.

GASTON. Eh bien, monsieur Poirier . . . puisque vous aimez les tableaux touchants, je vous en ferai faire un d'après un sujet que j'ai pris moi-même sur nature. Il y avait sur une table un petit oignon[3] coupé en quatre, un pauvre petit oignon blanc ! le couteau était à côté. . . Ce n'était rien et ça tirait les larmes des yeux.

VERDELET, *bas à Poirier.* Il se moque de toi.

POIRIER, *bas à Verdelet.* Laisse-le faire.

LE DUC. De qui est ce paysage ?

GASTON. D'un pauvre diable plein de talent, qui n'a pas le sou.[4]

POIRIER. Et combien avez-vous payé ça ?

GASTON. Cinquante louis.[4]

POIRIER. Cinquante louis ! le tableau d'un inconnu qui meurt de faim ! A l'heure du dîner,[5] vous l'auriez eu pour vingt-cinq francs.

ANTOINETTE. Oh ! mon père !

POIRIER. Voilà une générosité bien placée !

GASTON. Comment, monsieur Poirier, trouveriez-vous mauvais qu'on protège les arts ?

POIRIER. Qu'on protège les arts, bien ! mais les

artistes, non . . . ce sont tous des fainéants et des débauchés. On raconte d'eux des choses qui donnent la chair de poule.[1]

VERDELET, *bas à Poirier.* Quoi donc ?

POIRIER, *bas.* On dit, mon cher . . . (*Il le prend à part et lui parle dans le tuyau de l'oreille.*)

VERDELET. Tu crois ces choses-là, toi ?

POIRIER. Je l'ai entendu dire à des gens qui le savaient.

UN DOMESTIQUE, *entrant.* Madame la marquise est servie.

POIRIER, *au domestique.* Vous monterez une fiole de mon Pomard de 1811[2] . . . (*au duc*) année de la comète . . . monsieur le duc ! . . . quinze francs la bouteille ! Le roi n'en boit pas de meilleur. (*Bas à Verdelet.*) Tu n'en boiras pas . . . ni moi non plus.

GASTON, *au duc.* Quinze francs la bouteille, en rendant le verre,[3] mon bon.

VERDELET, *bas à Poirier.* Il se moque toujours de toi, et tu le souffres ?

POIRIER, *bas.* Il faut être coulant en affaires.[4]

(*Ils sortent.*)

ACTE DEUXIÈME

Même décor.

SCÈNE I

TOUS LES PERSONNAGES.

(*On sort de la salle à manger.*)

GASTON. Eh bien, Hector, qu'en dis-tu ? Voilà l maison ! c'est ainsi tous les jours que Dieu fait. Crois-t qu'il y ait au monde un homme plus heureux que moi ?

LE DUC. Ma foi ! j'avoue que je te porte envie, tu m réconcilies avec le mariage.

ANTOINETTE, *bas à Verdelet.* Quel charmant jeun homme, monsieur de Montmeyran !

VERDELET, *bas.* Il me plaît beaucoup.

GASTON. Monsieur Poirier, il faut que je vous le dis une bonne fois,[1] vous êtes un homme excellent, croye bien que vous n'avez pas affaire à un ingrat.

POIRIER. Oh ! monsieur le marquis !

GASTON. Appelez-moi Gaston, que diable ![2] Et vous mon cher monsieur Verdelet, savez-vous bien que j'a plaisir à vous voir ?

ANTOINETTE. Il est de la famille, mon ami.

GASTON. Touchez donc là,[3] mon oncle !

VERDELET, *lui donnant la main.* (*A part.*) Il n'e pas méchant.

GASTON. Conviens, Hector, que j'ai eu de la chance Tenez, monsieur Poirier, j'ai un poids sur la conscience

Vous ne songez qu'à faire de ma vie une fête de tous les instants ; ne m'offrirez-vous jamais une occasion de m'acquitter ? Tâchez donc une fois de désirer quelque chose qui soit en mon pouvoir.

POIRIER. Eh bien, puisque vous êtes en si bonnes dispositions, accordez-moi un quart d'heure d'entretien ; je veux avoir avec vous une conversation sérieuse.

LE DUC. Je me retire.

POIRIER. Au contraire, monsieur, faites-nous l'amitié de rester. Nous allons tenir en quelque sorte un conseil de famille ;[1] vous n'êtes pas de trop, non plus que Verdelet.

GASTON. Diantre,[2] cher beau père, un conseil de famille ! voudriez-vous me faire interdire,[3] par hasard ?

POIRIER. Dieu m'en garde, mon cher Gaston, asseyons-nous. (*On s'assied.*)

GASTON. La parole est à monsieur Poirier.[4]

POIRIER. Vous êtes heureux, mon cher Gaston, vous le dites, et c'est ma plus douce récompense.

GASTON. Je ne demande qu'à doubler la gratification.[5]

POIRIER. Mais, voilà trois mois donnés aux douceurs de la lune de miel, la part du roman me semble suffisante, et je crois l'instant venu de penser à l'histoire.

GASTON. Palsambleu ![6] vous parlez comme un livre ; pensons à l'histoire, je le veux bien.

POIRIER. Que comptez-vous faire ?

GASTON. Aujourd'hui ?

POIRIER. Et demain, et à l'avenir . . . vous devez avoir une idée.

GASTON. Sans doute, mon plan est arrêté, je compte faire aujourd'hui ce que j'ai fait hier, et demain ce que j'aurai fait aujourd'hui, je ne suis pas un esprit versatile

malgré mon air léger, et pourvu que l'avenir ressemble au présent, je me tiens satisfait.

POIRIER. Vous êtes cependant trop raisonnable pour croire à l'éternité de la lune de miel.

GASTON. Trop raisonnable, vous l'avez dit, et trop ferré sur[1] l'astronomie. Mais vous n'êtes pas sans avoir lu Henri Heine.[2]

POIRIER. Tu dois avoir lu ça, Verdelet?

VERDELET. Je l'ai lu, j'en conviens.

POIRIER. Cet être-là a passé sa vie à faire l'école buissonnière.[3]

GASTON. Eh bien! Henri Heine, interrogé sur le sort des vieilles pleines lunes,[4] répond qu'on les casse pour en faire des étoiles.

POIRIER. Je ne saisis pas . . .

GASTON. Quand notre lune de miel sera vieille, nous la casserons, et il y aura de quoi faire toute une voie lactée.[5]

POIRIER. L'idée est sans doute fort gracieuse.

LE DUC. Elle n'a de mérite que son extrême simplicité.

POIRIER. Mais sérieusement, mon gendre, la vie un peu oisive que vous menez ne vous semble-t-elle pas funeste au bonheur d'un jeune ménage?

GASTON. Nullement.

VERDELET. Un homme de votre valeur ne peut pas se condamner au désœuvrement à perpétuité.

GASTON. Avec de la résignation. . .

ANTOINETTE. Ne craignez-vous pas, mon ami, que l'ennui ne vous gagne?

GASTON. Vous vous calomniez, ma chère.

ANTOINETTE. Je n'ai pas la vanité de croire que je puisse remplir votre existence tout entière, et, je vous

l'avoue, je serais heureuse de vous voir suivre l'exemple de monsieur de Montmeyran.

GASTON. Me conseillez-vous de m'engager,[1] par hasard ?

ANTOINETTE. Non, certes.

GASTON. Mais pourquoi donc alors ?

POIRIER. Nous voudrions que vous prissiez[2] une position digne de votre nom.

GASTON. Il n'y a que trois positions que mon nom me permette : soldat, évêque ou laboureur.[3] Choisissez.

POIRIER. Nous nous devons tous à la France : la France est notre mère.

VERDELET. Je comprends le chagrin d'un fils qui voit sa mère se remarier ; je comprends qu'il n'assiste pas à la noce ;[4] mais, s'il a du cœur, il ne boudera pas sa mère ; et si le second mari la rend heureuse, il lui tendra bientôt la main.

POIRIER. L'abstention de la noblesse ne peut durer éternellement ; elle commence elle-même à le reconnaître, et déjà plus d'un grand nom a donné l'exemple : monsieur de Valchevrière, monsieur de Chazerolles, monsieur de Mont-Louis.

GASTON. Ces messieurs ont fait ce qu'il leur a convenu de faire ; je ne les juge pas, mais il ne m'est pas permis de les imiter.

ANTOINETTE. Pourquoi donc, mon ami ?

GASTON. Demandez à Montmeyran.

VERDELET. L'uniforme de monsieur le duc répond pour lui.

LE DUC. Permettez, monsieur : le soldat n'a qu'une opinion, le devoir, . . . qu'un adversaire, l'ennemi.

POIRIER. Cependant, monsieur, on pourrait vous répondre. . .

GASTON. Brisons là, monsieur Poirier; il n'est pas question ici de politique. Les opinions se discutent, les sentiments ne se discutent pas. Je suis lié par la reconnaissance: ma fidélité est celle d'un serviteur et d'un ami. . . Plus un mot là-dessus. (*Au duc.*) Je te demande pardon, mon cher; c'est la première fois qu'on parle politique ici, je te promets que ce sera la dernière.

LE DUC, *bas à Antoinette.* On vous a fait faire une maladresse, madame.

ANTOINETTE. Ah! monsieur, je le sens trop tard!

GASTON. Sans rancune, monsieur Poirier; je me suis exprimé un peu vertement, mais j'ai l'épiderme délicat [1] à cet endroit, et sans le vouloir, j'en suis certain, vous m'aviez égratigné. Je ne vous en veux pas, touchez là.

POIRIER. Vous êtes trop bon.

VERDELET, *bas à Poirier.* Te voilà dans de beaux draps! [2]

POIRIER, *de même.* Le premier assaut a été repoussé, mais je ne lève pas le siège.

UN DOMESTIQUE. Il y a dans le petit salon des gens qui prétendent avoir rendez-vous avec monsieur Poirier.

POIRIER. Très bien, priez-les de m'attendre un instant, je suis à eux.[3] (*Le domestique sort.*) Vos créanciers, mon gendre.

GASTON. Les vôtres, cher beau-père, je vous les ai donnés.

LE DUC. En cadeau de noces.

VERDELET. Adieu, monsieur le marquis.

GASTON. Vous nous quittez déjà!

VERDELET. Le mot est aimable. Antoinette m'a donné une petite commission.

POIRIER. Tiens! laquelle?

VERDELET. C'est un secret entre elle et moi.

GASTON. Savez-vous bien que si j'étais jaloux. . .

ANTOINETTE. Mais vous ne l'êtes pas.

GASTON. Est-ce un reproche? Eh! bien, je veux être jaloux. Monsieur Verdelet, au nom de la loi, je vous enjoins de me dévoiler ce mystère.

VERDELET. A vous moins qu'à personne.

GASTON. Et pourquoi, s'il vous plaît?

VERDELET. Vous êtes la main droite d'Antoinette, et la main droite[1] doit ignorer. . .

GASTON. Ce que donne la main gauche. Vous avez raison, j'ai été indiscret, et je me mets à l'amende.[2] (*Donnant sa bourse à Antoinette.*) Joignez mon offrande à la vôtre, ma chère enfant.

ANTOINETTE. Merci pour mes pauvres.

POIRIER, *à part.* Comme il y va.[3]

LE DUC. Me permettez-vous, madame, de vous voler aussi un peu de bénédictions. (*Lui donnant sa bourse.*) Elle est bien légère, mais c'est l'obole[4] du brigadier.

ANTOINETTE. Offerte par le cœur d'un duc.

POIRIER, *à part.* Ça[5] n'a pas le sou, et ça fait l'aumône!

VERDELET. Et toi, Poirier, n'ajouteras-tu rien à ma récolte?

POIRIER. Moi, j'ai donné mille francs au bureau de bienfaisance.[6]

VERDELET. A la bonne heure. Adieu, messieurs. Votre charité ne figurera pas sur les listes du bureau, mais elle n'en est pas plus mauvaise. (*Il sort avec Antoinette.*)

SCÈNE II

LES MÊMES MOINS VERDELET.

POIRIER. A bientôt, monsieur le marquis; je vais payer vos créanciers.

GASTON. Ah çà! monsieur Poirier, parce que ces gens-là m'ont prêté de l'argent, ne vous croyez pas tenu d'être poli avec eux. — Ce sont d'abominables coquins. . . . Tu as dû les connaître, Hector? le père Salomon, monsieur Chavassus, monsieur Cogne.

LE DUC. Si je les ai connus! . . . Ce sont les premiers arabes[1] auxquels je me sois frotté.[2] Ils me prêtaient à cinquante pour cent, au denier deux[3] comme disaient nos pères.

POIRIER. Quel brigandage! Et vous aviez la sottise. . . . Pardon, monsieur le duc . . . pardon.

LE DUC. Que voulez-vous? Dix mille francs au denier deux font encore plus d'usage[4] que rien du tout à cinq pour cent.

POIRIER. Mais, monsieur, il y a des lois contre l'usure.

LE DUC. Les usuriers les respectent et les observent, ils ne prennent que l'intérêt légal; seulement on leur fait un billet[5] et on en touche que moitié en espèces.[6]

POIRIER. Et le reste?

LE DUC. On le touche en lézards[7] empaillés, comme du temps de Molière . . . car les usuriers ne progressent plus, sans doute, pour avoir[8] atteint la perfection tout d'abord.

GASTON. Comme les Chinois.

POIRIER. J'aime à croire, mon gendre, que vous n'avez pas emprunté à ce taux.

GASTON. J'aimerais à le croire aussi, beau-père.

POIRIER. A cinquante pour cent !

GASTON. Ni plus ni moins.

POIRIER. Et vous avez touché des lézards empaillés ?

GASTON. Beaucoup.

POIRIER. Que ne m'avez-vous dit cela plus tôt? Avant votre mariage, j'aurais obtenu une transaction.[1]

GASTON. C'est justement ce que je ne voulais pas. Il ferait beau voir que le marquis de Presles rachetât[2] sa parole au rabais, et fît lui-même cette insulte à son nom.

POIRIER. Cependant, si vous ne devez que moitié. . .

GASTON. Je n'ai reçu que moitié, mais je dois le tout ; ce n'est pas à ces voleurs que je le dois, mais à ma signature.

POIRIER. Permettez, monsieur le marquis, je me crois honnête homme ; je n'ai jamais fait tort d'un sou à personne, et je suis incapable de vous donner un conseil indélicat; mais il me semble qu'en remboursant ces drôles[3] de leurs déboursés réels, et en y ajoutant les intérêts composés à six pour cent, vous auriez satisfait à la plus scrupuleuse probité.

GASTON. Il ne s'agit pas ici de probité, c'est une question d'honneur.

POIRIER. Quelle différence faites-vous donc entre les deux ?

GASTON. L'honneur est la probité du gentilhomme.

POIRIER. Ainsi, nos vertus changent de nom quand vous voulez bien les pratiquer? Vous les décrassez[4] pour vous en servir? Je m'étonne d'une chose, c'est que le nez d'un noble daigne s'appeler comme le nez d'un bourgeois.

GASTON. C'est que tous les nez sont égaux.

LE DUC. A six pouces près.[1]

POIRIER. Croyez-vous donc que les hommes ne le soient pas ?

GASTON. La question est grave.

POIRIER. Elle est résolue depuis longtemps, monsieur le marquis.

LE DUC. Nos droits sont abolis, mais non pas nos devoirs. De tous nos privilèges il ne nous reste que deux mots, mais deux mots que nulle main humaine ne peut rayer : *Noblesse oblige.*[2] Et quoi qu'il arrive, nous resterons toujours soumis à un code plus sévère que la loi, à ce code mystérieux que nous appelons l'honneur.

POIRIER. Eh bien, monsieur le marquis, il est heureux pour votre honneur que ma probité paie vos dettes. Seulement, comme je ne suis pas gentilhomme, je vous préviens que je vais tâcher de m'en tirer au meilleur marché possible.[3]

GASTON. Ah ! vous serez bien fin, si vous faites lâcher prise à[4] ces bandits, ils sont maîtres de la situation. (*Antoinette rentre.*)

POIRIER. Nous verrons, nous verrons. (*A part.*) J'ai mon idée, je vais leur jouer une petite comédie de ma façon. (*Haut.*) Je ne veux pas les irriter en les faisant attendre plus longtemps.

LE DUC. Non, diable, ils vous dévoreraient.

(*Poirier sort.*)

SCÈNE III

GASTON, LE DUC, ANTOINETTE.

GASTON. Pauvre monsieur Poirier ! j'en suis fâché pour lui . . . cette révélation lui gâte tout le plaisir qu'il se faisait de payer mes dettes.

JC. Écoute donc : ils sont rares les gens qui : laisser voler. C'est un art de grand seigneur.

OMESTIQUE. Messieurs de Ligny et de Cha- demandent à parler à monsieur le marquis de la nonsieur de Pontgrimaud.

N. C'est bien. (*Le domestique sort.*) Va rece- messieurs, Hector. Tu n'as pas besoin de moi inger la partie.[1]

NETTE. Une partie ?

N. Oui, j'ai gagné une grosse somme à Pont- et je lui ai promis sa revanche.[2] (*A Hector.*) oit demain, dans l'après-midi.

JC, *bas à Gaston.* Quand te reverrai-je ?

N. Madame de Montjay m'attend à trois heures. à trois heures, ici. (*Le duc sort.*)

SCÈNE IV

GASTON, ANTOINETTE.

N, *s'assied sur un canapé, ouvre une revue, bâille, et emme :* Viendrez-vous ce soir aux Italiens ?[3]

NETTE. Oui, si vous y allez.

N. J'y vais. . . Quelle robe mettrez-vous ?

NETTE. Celle qui vous plaira.

N. Oh ? cela m'est égal . . . je veux dire que jolie avec toutes.

NETTE. Vous qui avez si bien le sentiment de[4] :, mon ami, vous devriez me donner des conseils.

N. Je ne suis pas un journal de modes, ma ant ; au surplus, vous n'avez qu'à regarder les dames et à prendre modèle. . . Voyez madame 1, madame de Villepreux . . .

ANTOINETTE. Madame de Montjay.

GASTON. Pourquoi madame de Montjay plus qu'une autre ?

ANTOINETTE. Parce qu'elle vous plaît plus qu'une autre.

GASTON. Où prenez-vous cela ?

ANTOINETTE. L'autre soir, à l'Opéra, vous lui avez fait une longue visite dans sa loge.[1] Elle est très jolie. . . A-t-elle de l'esprit ?

GASTON. Beaucoup. (*Un silence.*)

ANTOINETTE. Pourquoi ne m'avertissez-vous pas, quand je fais quelque chose qui vous déplaît ?

GASTON. Je n'y ai jamais manqué.

ANTOINETTE. Oh ! vous ne m'avez jamais adressé une remontrance.

GASTON. C'est donc que vous ne m'avez jamais rien fait qui m'ait déplu.

ANTOINETTE. Sans aller bien loin, tout à l'heure, en insistant pour que vous prissiez[2] un emploi, je vous ai froissé.

GASTON. Je n'y pensais déjà plus.

ANTOINETTE. Croyez bien que, si j'avais su à quel sentiment respectable je me heurtais. . .

GASTON. En vérité, ma chère enfant, on dirait que vous me faites des excuses.

ANTOINETTE. C'est que j'ai peur que vous n'attribuiez à une vanité puérile . . .

GASTON. Et quand vous auriez un peu de vanité, le grand crime ![3]

ANTOINETTE. Je n'en ai pas, je vous jure.[4]

GASTON, *se levant.* Alors, ma chère, vous êtes sans défauts ; car je ne vous en voyais pas d'autres. . . Savez-

vous bien que vous avez fait la conquête de Montmeyran? Il y a là de quoi être fière. Hector est difficile.[1]

ANTOINETTE. Moins que vous.

GASTON. Vous me croyez difficile? Vous voyez bien que vous avez de la vanité, je vous y prends.[2]

ANTOINETTE. Je ne me fais pas d'illusion sur moi-même, je sais tout ce qui me manque pour être digne de vous . . . mais si vous vouliez prendre la peine de diriger mon esprit, de l'initier aux idées de votre monde,[3] je vous aime assez pour me métamorphoser.

GASTON, *lui baisant la main.* Je ne pourrais que perdre à la métamorphose, madame; je serais d'ailleurs un mauvais instituteur. Il n'y a qu'une école où l'on apprenne ce que vous croyez ignorer: c'est le monde. Étudiez-le.

ANTOINETTE. Oui, je prendrai modèle sur madame de Montjay.

GASTON. Encore ce nom! . . . me feriez-vous l'honneur d'être jalouse? Prenez garde, ma chère, ce sentiment est du dernier bourgeois.[4] Apprenez, puisque vous me permettez de faire le pédagogue, apprenez que dans notre monde le mariage n'est pas le ménage; nous ne mettons en commun que les choses nobles et élégantes de la vie. Ainsi, quand je suis loin de vous, ne vous inquiétez pas de ce que je fais; dites-vous, seulement: il fatigue[5] ses défauts pour m'apporter une heure de perfection ou à peu près.

ANTOINETTE. Je trouve que votre plus grand défaut, c'est votre absence.

GASTON. Le madrigal[6] est joli, et je vous en remercie. Qui vient là? mes créanciers.

SCÈNE V

LES MÊMES, LES CRÉANCIERS.

GASTON. Vous ici, messieurs ? vous vous êtes trc de porte. L'escalier de service[1] est de l'autre côté.

SALOMON. Nous n'av[illegible] pas voulu sortir sans voir, monsieur le marquis.

GASTON. Je vous tiens [illegible]itte[2] de vos remerciem[illegible]

COGNE. Nous venons c[illegible] r les vôtres.

CHAVASSUS. Vous nous [illegible] assez [illegible] s t de Gobseck.[3]

COGNE. De grippe-sous.[4]

SALOMON. De fesse-Mathieu.[5]

CHAVASSUS. Nous sommes bien aises de vous dir nous sommes d'honnêtes gens.

GASTON. Quelle est cette plaisanterie ?

COGNE. Ce n'est pas une plaisanterie, monsieur, vous avons prêté notre argent à six pour cent.

GASTON. Mes billets n'ont-ils pas été acquittés gralement ?

SALOMON. Il s'en manque d'une bagatelle, comm dirait[6] deux cent dix-huit mille francs.

GASTON. Comment ?

CHAVASSUS. Il a bien fallu en passer par là.

SALOMON. Votre beau-père voulait absolument vous mît à Clichy.[7]

GASTON. Mon beau-père voulait . . .

COGNE. Oui, oui, il paraît que vous lui en faites de grises[8] à ce pauvre homme.

SALOMON. C'est bien fait, ça lui apprendra.[9]

COGNE. En attendant, ça nous coûte cher.

Gaston, *à Antoinette.* Votre père, madame, a joué là une comédie indigne. (*Aux créanciers.*) Je reste votre débiteur, messieurs, j'ai vingt-cinq mille livres de rentes.

Salomon. Vous savez bien que vous ne pouvez pas y toucher sans le consentement de votre épouse, nous avons vu votre co[illegible]

Cogne. Et [illegible] pas votre épouse assez heureuse . . .

Gaston. Sortez !

Salo[illegible] [illegible]a ne ch[illegible] pas comme des chiens d'honnêtes g[illegible] q[illegible] vous on[illegible] du service (*Antoinette écrit*), qui ont cru que la signature du marquis de Presles valait quelque chose.

Cogne. Et qui se sont trompés.

Les Créanciers. Oui, qui se sont trompés.

Antoinette *donnant* [illegible] *S*[illegible]*omon le billet qu'elle vient d'écrire.* Vous ne vous êtes pas trompés, messieurs, vous êtes payés.

Gaston *prend le billet, le parcourt des yeux, et après l'avoir rendu aux créanciers :* Maintenant que vous êtes des voleurs . . . sortez, canailles, avant qu'on vous balaie.[2]

Les Créanciers. Trop bon, monsieur le marquis ! mille fois trop bon !

SCÈNE VI

Antoinette, Gaston.

Gaston. Tiens, toi, je t'adore ! (*Il la prend dans ses bras et l'embrasse avec véhémence.*)

Antoinette. Cher Gaston !

Gaston. Où diable monsieur ton père a-t-il pris le cœur qu'il t'a donné ?

ANTOINETTE. Ne jugez pas mon père trop sévèrement, mon ami ! . . . Il est bon et généreux, mais il a des idées étroites et ne connaît que son droit.[1] C'est la faute de son esprit, et non celle de son cœur. Enfin, mon ami, si vous trouvez que j'ai fait mon devoir à propos, pardonnez à mon père le moment d'angoisses . . .

GASTON. J'aurais mauvaise grâce à [2] vous rien refuser.

ANTOINETTE. Vous ne lui ferez pas mauvais visage ? bien sûr ?

GASTON. Non, puisque c'est votre bon plaisir, chère marquise . . . marquise, entendez-vous ? . . .

ANTOINETTE. Appelez-moi votre femme . . . c'est le seul titre dont je puisse être fière !

GASTON. Vous m'aimez donc un peu ?

ANTOINETTE. Vous ne vous en étiez pas aperçu, ingrat !

GASTON. Si fait [3] . . . mais j'aime à vous l'entendre dire . . . surtout dans ce moment-ci. (*La pendule sonne trois heures.*) Trois heures ! (*A part.*) Diable ! [4] . . . madame de Montjay qui m'attend chez elle.

ANTOINETTE. A quoi pensez-vous en souriant ?

GASTON. Voulez-vous faire un tour de promenade au bois [5] avec moi ?

ANTOINETTE. Mais . . . je ne suis pas habillée.

GASTON. Vous jetterez un châle sur vos épaules . . . Sonnez votre femme de chambre. (*Antoinette sonne.*)

SCÈNE VII

LES MÊMES, POIRIER.

POIRIER. Eh bien ! mon gendre, vous avez vu vos créanciers ?

GASTON, *avec mauvaise humeur.* Oui, monsieur. . .

ANTOINETTE, *bas à Gaston, lui prenant le bras.* Rappelez-vous votre promesse.

GASTON, *d'un air aimable.* Oui, cher beau-père, je les ai vus. (*Entre la femme de chambre.*)

ANTOINETTE, *à la femme de chambre.* Apportez-moi un châle et un chapeau, et dites qu'on attelle.

GASTON, *à Poirier.* Permettez-moi de vous témoigner mon admiration pour votre habileté . . . vous avez joué ces drôles-là sous jambe.[1] (*Bas à Antoinette.*) Je suis gentil ?

POIRIER. Vous prenez la chose mieux que je n'espérais . . . j'étais préparé à de fières ruades[2] de votre honneur.

GASTON. Je suis raisonnable, cher beau-père. . . Vous avez agi selon vos idées : je le trouve d'autant moins mauvais, que cela ne nous a pas empêchés d'agir selon les nôtres.

POIRIER. Hein ?

GASTON. Vous n'avez soldé[3] à ces faquins que leur créance réelle ; nous avons payé le reste.

POIRIER, *à sa fille.* Comment, tu as signé ! (*Antoinette fait signe que oui.*) Ah ! qu'as-tu fait là ?

ANTOINETTE. Je vous demande pardon, mon père. . .

POIRIER. Je me mets la cervelle à l'envers[4] pour te gagner une somme rondelette,[5] et tu la jettes par la fenêtre ! Deux cent dix-huit mille francs !

GASTON. Ne pleurez pas, monsieur Poirier, c'est nous qui les perdons, et c'est vous qui les gagnez.[6] (*La femme de chambre entre tenant un châle et un chapeau.*)

ANTOINETTE. Adieu, mon père, nous allons au bois.

GASTON. Donnez-moi le bras, ma femme. (*Ils sortent.*)

SCÈNE VIII

POIRIER, *seul.*

Ah ! mais il m'ennuie,[1] mon gendre. Je vois bien qu'il n'y a rien à tirer de lui. . . Ce garçon-là mourra dans la gentilhommerie finale.[2] Il ne veut rien faire, il n'est bon à rien . . . il me coûte les yeux de la tête . . . il est maître chez moi. . . Il faut que ça finisse. (*Il sonne. Entre un domestique.*) Faites monter le portier[3] et le cuisinier. (*Le domestique sort.*) Nous allons voir, mon gendre ! . . . J'ai assez fait le gros dos et la patte de velours.[4] Vous ne voulez pas faire de concessions, mon bel ami ? A votre aise ! je n'en ferai pas plus que vous : restez marquis, je redeviens bourgeois. J'aurai du moins le contentement de vivre à ma guise.[5]

SCÈNE IX

POIRIER, LE PORTIER.

LE PORTIER. Monsieur m'a fait demander ?

POIRIER. Oui, François, monsieur vous a fait demander. Vous allez mettre sur-le-champ l'écriteau[6] sur la porte.

LE PORTIER. L'écriteau ?

POIRIER. A louer présentement un magnifique appartement au premier étage,[7] avec écuries et remises.

LE PORTIER. L'appartement de monsieur le marquis ?

POIRIER. Vous l'avez dit, François.

LE PORTIER. Mais, monsieur le marquis ne m'a pas donné d'ordres.

POIRIER. Qui est le maître ici, imbécile ? à qui est l'hôtel ?

LE PORTIER. A vous, monsieur?

POIRIER. Faites donc ce que je vous dis, sans réflexion.

LE PORTIER. Oui, monsieur. (*Entre Vatel.*)

POIRIER. Allez, François. (*Le portier sort.*) Approchez, monsieur Vatel; vous préparez un grand dîner pour demain?

VATEL. Oui, monsieur, et j'ose dire que le menu ne serait pas désavoué par mon illustre aïeul.[1] Ce sera véritablement un objet d'art, et monsieur[2] Poirier sera étonné.

POIRIER. Avez-vous le menu sur vous?

VATEL. Non, monsieur, il est à la copie;[3] mais je le sais par cœur.

POIRIER. Veuillez me le réciter.

VATEL. Le potage aux ravioles[4] à l'Italienne et le potage à l'orge à la Marie Stuart.

POIRIER. Vous remplacerez ces deux potages inconnus par la bonne soupe grasse[5] avec des légumes sur une assiette.

VATEL. Comment, monsieur?

POIRIER. Je le veux. Continuez!

VATEL. Relevé.[6] La carpe du Rhin à la Lithuanienne, les poulardes[7] à la Godard . . . le filet de bœuf braisé[8] aux raisins, à la Napolitaine, le jambon de Westphalie, rôti au madère.[9]

POIRIER. Voici un relevé plus simple et plus sain: la barbue[10] sauce aux câpres . . . le jambon de Bayonne[11] aux épinards, le fricandeau à l'oseille,[12] le lapin sauté.[13]

VATEL. Mais, monsieur Poirier . . . je ne consentirai jamais . . .

POIRIER. Je suis le maître ici . . . entendez-vous? continuez!

VATEL. Entrées. Les filets de volaille[1] à la concordat[2] . . . les croustades de truffes[3] garnies de foie à la royale, le faisan étoffé à la Montpensier, les perdreaux rouges, farcis à la bohémienne.

POIRIER. A la place de ces entrées, nous ne mettrons rien du tout, et nous passerons tout de suite au rôti, c'est l'essentiel.

VATEL. C'est contre tous les préceptes de l'art.

POIRIER. Je prends ça sur moi : voyons vos rôtis.

VATEL. C'est inutile, monsieur, mon aïeul s'est passé son épée au travers du corps pour un moindre affront; je vous donne ma démission.

POIRIER. J'allais vous la demander, mon bon ami: mais comme on a huit jours pour remplacer un domestique . . .

VATEL. Un domestique ! monsieur, je suis un cuisinier.[4]

POIRIER. Je vous remplacerai par une cuisinière. En attendant, vous êtes pour huit jours encore à mon service, et vous voudrez bien exécuter le menu.

VATEL. Je me brûlerais la cervelle plutôt que de manquer à mon nom.

POIRIER, *à part.* Encore un qui tient à son nom! (*Haut.*) Brûlez-vous[5] la cervelle, monsieur Vatel, mais ne brûlez pas vos sauces. . . Bien le bonjour.[6] (*Vatel sort.*) Et, maintenant, allons écrire quelques invitations à mes vieux camarades de la rue des Bourdonnais.[7] Monsieur le marquis de Presles, on va vous couper vos talons rouges ![8] (*Il sort en fredonnant le premier couplet de Monsieur et Madame Denis.*[9])

ACTE TROISIÈME

Même décor.

SCÈNE I

GASTON, ANTOINETTE.

GASTON. La bonne promenade, la bonne bouffée[1] de printemps ! on se croirait en avril.

ANTOINETTE. Vous ne vous êtes pas trop ennuyé, vraiment ?

GASTON. Avec vous, ma chère ? Vous êtes tout simplement la plus charmante femme que je connaisse.

ANTOINETTE. Des compliments, monsieur ?

GASTON. Non pas ! la vérité sous sa forme la plus brutale.[2] Quelle jolie excursion j'ai faite dans votre esprit ! que de points de vue inattendus ! que de découvertes ! je vivais auprès de vous sans vous connaître, comme un Parisien dans Paris.

ANTOINETTE. Je ne vous déplais pas trop ?

GASTON. C'est à moi de vous faire cette question. Je ressemble à un campagnard qui a hébergé une reine déguisée ; tout à coup la reine met sa couronne et le rustre confus s'inquiète de ne pas lui avoir fait plus de fête.[3]

ANTOINETTE. Rassurez-vous, bon villageois, votre reine n'accusait que son incognito.[4]

GASTON. Pourquoi l'avoir si longtemps gardé, méchante ? Est-ce par coquetterie et pour faire nouvelle

lune?[1] Vous avez réussi; je n'étais que votre mari, je veux être votre amant.

ANTOINETTE. Non, cher Gaston, restez mon mari; il me semble qu'on peut cesser d'aimer son amant, mais non pas d'aimer son mari.

GASTON. A la bonne heure,[2] vous n'êtes pas romanesque.[3]

ANTOINETTE. Je le suis à ma manière; j'ai, là-dessus, des idées qui ne sont peut-être plus de mode, mais qui sont enracinées en moi comme toutes les impressions d'enfance; quand j'étais petite fille, je ne comprenais pas que mon père et ma mère ne fussent pas parents; et le mariage m'est resté dans l'esprit comme la plus tendre et la plus étroite des parentés. L'amour pour un autre homme que mon mari, pour un étranger, me paraît un sentiment contre nature.

GASTON. Voilà des idées de matrone romaine,[4] ma chère Antoinette; conservez-les toujours pour mon honneur et mon bonheur.

ANTOINETTE. Prenez garde! il y a le revers de la médaille![5] je suis jalouse! je vous en avertis. Comme il n'y a pour moi qu'un homme au monde, il me faut toute son affection. Le jour où je découvrirais qu'il la porte ailleurs, je ne ferais ni plainte ni reproche, mais le lien serait rompu; mon mari redeviendrait tout à coup un étranger pour moi . . . je me croirais veuve.

GASTON, *à part.* Diable! (*Haut.*) Ne craignez rien à ce sujet, chère Antoinette . . . nous allons vivre comme deux tourtereaux, comme Philémon et Baucis,[6] sauf la chaumière. . . Vous ne tenez pas à la chaumière?

ANTOINETTE. Pas le moins du monde.

GASTON. Je veux donner une fête splendide pour

célébrer notre mariage, je veux que vous éclipsiez toutes les femmes et que tous les hommes me portent envie.

ANTOINETTE. Faut-il tant de bruit autour du bonheur?

GASTON. Est-ce que vous n'aimez pas les fêtes?

ANTOINETTE. J'aime tout ce qui vous plaît: avons-nous du monde à dîner aujourd'hui?

GASTON. Non, c'est demain; aujourd'hui nous n'avons que Montmeyran. Pourquoi cette question?

ANTOINETTE. Dois-je faire une toilette?

GASTON. Parbleu, je veux qu'en te voyant Hector ait envie de se marier. Va, chère enfant, cette journée te sera comptée dans mon cœur.

ANTOINETTE. Oh! je suis bien heureuse! (*Elle sort.*)

SCÈNE II

LE MARQUIS *seul, puis* POIRIER.

GASTON. Il n'y a pas à dire, elle est plus jolie que madame de Montjay... Que le diable m'emporte si je ne suis pas en train [1] de devenir amoureux de ma femme!... L'amour est comme la fortune: [2] pendant que nous le cherchons bien loin, il nous attend chez nous, les pieds sur les chenets. (*Entre Poirier.*) Eh bien! cher beau-père, comment gouvernez-vous ce petit désespoir? [3] Êtes-vous toujours furieux contre votre panier percé [4] de gendre? Avez-vous pris votre parti? [5]

POIRIER. Non, monsieur; mais j'ai pris un parti!

GASTON. Violent?

POIRIER. Nécessaire!

GASTON. Y a-t-il de l'indiscrétion à vous demander?...

POIRIER. Au contraire, monsieur, c'est une explication que je vous dois. . . En vous donnant ma fille et un million, je m'imaginais que vous consentiriez à prendre une position.

GASTON. Ne revenons pas là-dessus, je vous prie.

POIRIER. Je n'y reviens que pour mémoire. . . Je reconnais que j'ai eu tort d'imaginer qu'un gentilhomme consentirait à s'occuper comme un homme, et je passe condamnation;[1] mais, dans mon erreur, je vous ai laissé mettre ma maison sur un ton[2] que je ne peux pas soutenir à moi seul, et puisqu'il est bien convenu que nous n'avons à nous deux que ma fortune, il me paraît juste, raisonnable et nécessaire de supprimer de mon train ce qu'il me faut rabattre de mes espérances. J'ai donc songé à quelques réformes que vous approuverez sans doute.

GASTON. Allez, Sully![3] allez, Turgot! . . . coupez, taillez, j'y consens! Vous me trouvez en belle humeur, profitez-en!

POIRIER. Je suis ravi de votre condescendance. J'ai donc décidé, arrêté, ordonné . . .

GASTON. Permettez, beau-père : si vous avez décidé, arrêté, ordonné, il me paraît superflu que vous me consultiez.

POIRIER. Aussi ne vous consulté-je pas; je vous mets au courant, voilà tout.

GASTON. Ah! vous ne me consultez pas?

POIRIER. Cela vous étonne?

GASTON. Un peu, mais, je vous l'ai dit, je suis en belle humeur.

POIRIER. Ma première réforme, mon cher garçon. . .

GASTON. Vous voulez dire mon cher Gaston, je pense? La langue vous a fourché.[4]

IER. Cher Gaston, cher garçon . . . c'est tout De beau-père à gendre, la familiarité est per-

TON. Et de votre part, monsieur Poirier, elle me et m'honore. . . Vous disiez donc que votre re réforme ? . . .

IER. C'est, monsieur, que vous me fassiez le de ne plus me gouailler.[1] Je suis las de vous de plastron.[2]

TON. Là, là, monsieur Poirier, ne vous fâchez

IER. Je sais très bien que vous me tenez pour un etit personnage et pour un très petit esprit . . . . .

TON. Où prenez-vous cela ?

IER. Mais vous saurez qu'il y a plus de cervelle a pantoufle que sous votre chapeau.

TON. Ah ! fi ! voilà qui est trivial . . . vous parlez : un homme du commun.[3]

IER. Je ne suis pas un marquis, moi !

TON. Ne le dites pas si haut, on finirait par le

IER. Qu'on le croie ou non, c'est le cadet[4] de oucis. Je n'ai aucune prétention à la gentil- erie, Dieu merci ! je n'en fais pas assez de cas[5] ela.

TON. Vous n'en faites pas de cas ?

IER. Non, monsieur, non ! Je suis un vieux , tel que vous me voyez ; je juge les hommes sur érite, et non sur leurs titres ; je me ris des hasards aissance ; la noblesse ne m'éblouit pas, et je m'en comme de l'an quarante :[6] je suis bien aise de 'apprendre.

GASTON. Me trouveriez-vous du mérite, par hasard ?

POIRIER. Non, monsieur, je ne vous en trouve pas.

GASTON. Non ! Ah ! Alors, pourquoi m'avez-vous donné votre fille ?

POIRIER. Pourquoi je vous ai donné. . .

GASTON. Vous aviez donc une arrière-pensée ?

POIRIER, *embarrassé.* Une arrière-pensée ?

GASTON. Permettez ! Votre fille ne m'aimait pas quand vous m'avez attiré chez vous ; ce n'étaient pas mes dettes qui m'avaient valu l'honneur de votre choix ; puisque ce n'est pas non plus mon titre, je suis bien obligé de croire que vous aviez une arrière-pensée.

POIRIER. Quand même, monsieur ! . . . quand j'aurais tâché de concilier mes intérêts avec le bonheur de mon enfant ? quel mal y verriez-vous ? qui me reprochera, à moi qui donne un million de ma poche, qui me reprochera de choisir un gendre en état de me dédommager de mon sacrifice, quand d'ailleurs il est aimé de ma fille ? j'ai pensé à elle d'abord, c'était mon devoir, à moi, ensuite, c'était mon droit.

GASTON. Je ne conteste pas, Monsieur Poirier, vous n'avez eu qu'un tort, c'est d'avoir manqué de confiance en moi.

POIRIER. C'est que vous n'êtes pas encourageant.

GASTON. Me gardez-vous rancune de quelques plaisanteries ? Je ne suis peut-être pas le plus respectueux des gendres, et je m'en accuse, mais dans les choses sérieuses je suis sérieux. Il est très juste que vous cherchiez en moi l'appui que j'ai trouvé en vous.

POIRIER, *à part.* Comprendrait-il la situation ?

GASTON. Voyons, cher beau-père, à quoi puis-je vous être bon ? si tant est que[1] je puisse être bon à quelque chose.

POIRIER. Eh bien, j'avais rêvé que vous iriez aux Tuileries.[1]

GASTON. Encore ! c'est donc votre marotte de danser à la cour ?

POIRIER. Il ne s'agit pas de danser. Faites-moi l'honneur de me prêter des idées moins frivoles. Je ne suis ni vain ni futile.

GASTON. Qu'êtes-vous donc ! expliquez-vous.

POIRIER, *piteusement.* Je suis ambitieux !

GASTON. On dirait que vous en rougissez ; pourquoi donc ? Avec l'expérience que vous avez acquise dans les affaires, vous pouvez prétendre à tout. Le commerce est la véritable école des hommes d'État.

POIRIER. C'est ce que Verdelet me disait ce matin.

GASTON. C'est là qu'on puise cette hauteur de vues, cette élévation de sentiments, ce détachement des petits intérêts qui font les Richelieu [2] et les Colbert.

POIRIER. Oh ! je ne prétends [3] pas . . .

GASTON. Mais qu'est-ce qui pourrait donc bien lui convenir à ce bon monsieur Poirier ? Une préfecture ?[4] fi donc ! Le conseil d'État,[5] non ! Un poste diplomatique ? Ah ! justement l'ambassade de Constantinople[6] est à prendre . . .

POIRIER. J'ai des goûts sédentaires :[7] je n'entends pas le turc.

GASTON. Attendez ! (*Lui frappant sur l'épaule.*) Je crois que la pairie vous irait comme un gant.[8]

POIRIER. Oh ! croyez-vous ?

GASTON. Mais, voilà le diable ![9] vous ne faites partie d'aucune catégorie . . . vous n'êtes pas encore de l'Institut.[10]

POIRIER. Soyez donc tranquille ! je paierai, quand il

le faudra, trois mille francs de contributions[1] directes. J'ai à la banque trois millions qui n'attendent qu'un mot de vous pour s'abattre sur de bonnes terres.

GASTON. Ah! Machiavel![2] Sixte-Quint! vous les roulerez[3] tous!

POIRIER. Je crois que oui.

GASTON. Mais j'aime à penser que votre ambition ne s'arrête pas en si bon chemin.[4] Il vous faut un titre.

POIRIER. Oh! oh! je ne tiens pas à ces hochets de la vanité: je suis, comme je vous le disais, un vieux libéral.

GASTON. Raison de plus. Un libéral n'est tenu de mépriser que l'ancienne noblesse; mais la nouvelle,[5] celle qui n'a pas d'aïeux . . .

POIRIER. Celle qu'on ne doit qu'à soi-même!

GASTON. Vous serez comte.

POIRIER. Non. Il faut être raisonnable. Baron, seulement.

GASTON. Le Baron Poirier! . . . cela sonne bien à l'oreille.

POIRIER. Oui, le baron Poirier!

GASTON. *Il le regarde et part d'un éclat de rire.* Je vous demande pardon; mais là, vrai! c'est trop drôle! Baron! monsieur Poirier! . . . baron de Catillard![6]

POIRIER, *à part.* Je suis joué! . . .

SCÈNE III

LES MÊMES, LE DUC.

GASTON. Arrive donc, Hector! arrive donc! Sais pourquoi Jean Gaston de Presles a reçu trois coups d quebuse à la bataille d'Ivry?[7] Sais-tu pourquoi Franç

Gaston de Presles est monté le premier à l'assaut de La Rochelle?[1] Pourquoi Louis Gaston de Presles s'est fait sauter à La Hogue?[2] Pourquoi Philippe Gaston de Presles a pris deux drapeaux à Fontenoy?[3] Pourquoi mon grand-père est mort à Quiberon?[4] C'était pour que monsieur Poirier fût un jour pair de France et baron.

LE DUC. Que veux-tu dire?

GASTON. Voilà le secret du petit assaut qu'on m'a livré ce matin.

LE DUC, *à part.* Je comprends!

POIRIER. Savez-vous, monsieur le duc, pourquoi j'ai travaillé quatorze heures par jour pendant trente ans? pourquoi j'ai amassé, sou par sou, quatre millions, en me privant de tout? C'est afin que monsieur le marquis Gaston de Presles, qui n'est mort ni à Quiberon, ni à Fontenoy, ni à La Hogue, ni ailleurs, puisse mourir de vieillesse sur un lit de plume, après avoir passé sa vie à ne rien faire.

LE DUC. Bien répliqué, monsieur!

GASTON. Voilà qui promet pour la tribune![5]

LE DOMESTIQUE. Il y a là des messieurs qui demandent à voir l'appartement.

GASTON. Quel appartement?

LE DOMESTIQUE. Celui de monsieur le marquis.

GASTON. Le prend-on pour un muséum[6] d'histoire naturelle?

POIRIER, *au domestique.* Priez ces messieurs de repasser.[7] (*Le domestique sort.*) Excusez-moi, mon gendre; entrainé par la gaieté de votre entretien, je n'ai pas pu vous dire que je loue le premier étage de mon hôtel.

GASTON. Hein?

POIRIER. C'est une des petites réformes dont je vous parlais.

GASTON. Et où comptez-vous me loger?

POIRIER. Au deuxième; l'appartement est assez vaste pour nous contenir tous.

GASTON. L'arche de Noé!

POIRIER. Il va sans dire que je loue les écuries et les remises.

GASTON. Et mes chevaux? vous les logerez au deuxième aussi?

POIRIER. Vous les vendrez.

GASTON. J'irai donc à pied?

LE DUC. Ça te fera du bien. Tu ne marches pas assez.

POIRIER. D'ailleurs, je garde mon coupé bleu.[1] Je vous le prêterai.

LE DUC. Quand il fera beau.

GASTON. Ah ça! monsieur Poirier! . . .

LE DOMESTIQUE, *rentrant.* Monsieur Vatel demande à parler à monsieur le marquis.

GASTON. Qu'il entre! (*Entre Vatel en habit noir.*) Quelle est cette tenue,[2] monsieur Vatel? êtes-vous d'enterrement, ou la marée[3] manque-t-elle?

VATEL. Je viens donner ma démission à monsieur le marquis.

GASTON. Votre démission? la veille d'une bataille!

VATEL. Telle est l'étrange position qui m'est faite; je dois déserter pour ne pas me déshonorer; que monsieur[4] le marquis daigne jeter les yeux sur le menu que m'impose monsieur Poirier.

GASTON. Que vous impose monsieur Poirier? Voyons cela. (*Lisant.*) Le lapin sauté!

POIRIER. C'est le plat de mon vieil ami Ducaillou.

GASTON. La dinde aux marrons.[5]

POIRIER. C'est le régal[1] de mon camarade Groschenet.

GASTON. Vous traitez la rue des Bourdonnais?[2]

POIRIER. En même temps que le faubourg Saint-Germain.

GASTON. J'accepte votre démission, Monsieur Vatel. (*Vatel sort.*) Ainsi demain mes amis auront l'honneur d'être présentés aux vôtres?

POIRIER. Vous l'avez dit, ils auront cet honneur. . . Monsieur le duc sera-t-il humilié de manger ma soupe entre monsieur et madame Pincebourde?

LE DUC. Nullement. Cette petite débauche[3] ne me déplaira pas. Madame Pincebourde doit chanter au dessert?

GASTON. Aprés dîner nous ferons un cent de piquet.[4]

LE DUC. Ou un loto.[5]

POIRIER. Ou un nain-jaune.[6]

GASTON. Et de temps en temps, j'espère, nous renouvellerons cette bamboche.[7]

POIRIER. Mon salon sera ouvert tous les soirs et vos amis seront toujours les bienvenus.

GASTON. Décidément, monsieur Poirier, votre maison va devenir un lieu de délices, une petite Capoue.[8] Je craindrais de m'y amollir, j'en sortirai pas plus tard que demain.

POIRIER. J'en serai au regret . . . mais mon hôtel n'est pas une prison. Quelle carrière embrasserez-vous? la médecine ou le barreau?

GASTON. Qui parle de cela?

POIRIER. Les ponts et chaussées[9] peut-être? ou le professorat?[10] car vous ne pensez pas tenir votre rang avec neuf mille francs de rente?

LE DUC. Neuf mille francs de rente?

POIRIER, *à Gaston.* Dame! le bilan[1] est facile à établir: vous avez reçu cinq cent mille francs de la dot de ma fille. La corbeille de noces[2] et les frais d'installation en ont absorbé cent mille. Vous venez d'en donner deux cent dix-huit mille à vos créanciers, il vous en reste donc cent quatre-vingt-deux mille, qui, placés au taux légal, représentent neuf mille livres de rente. . . Est-ce clair? Est-ce avec ce revenu que vous nourrirez vos amis de carpes à la Lithuanienne et de volailles à la concordat? Croyez-moi, mon cher Gaston, restez chez moi, vous y serez encore mieux que chez vous. Pensez à vos enfants . . . qui ne seront pas fâchés de trouver un jour dans la poche du marquis de Presles les économies du bonhomme Poirier. A revoir,[3] mon gendre, je vais régler le compte de monsieur Vatel. (*Il sort.*)

SCÈNE IV

LE DUC, LE MARQUIS.

(*Ils se regardent un instant. Le duc éclate de rire.*)

GASTON. Tu trouves cela drôle, toi?

LE DUC. Ma foi, oui! Voilà donc ce beau-père modeste et nourrissant comme les arbres à fruit? ce George Dandin? Tu as trouvé ton maître, mon fils; mais, au nom du ciel, ne fais pas cette piteuse mine. Regarde-toi, tu as l'air d'un paladin qui partait pour la croisade et que la pluie a fait rentrer! Ris donc un peu; l'aventure n'est pas tragique.

GASTON. Tu as raison! . . . Parbleu! Monsieur Poirier, mon beau-père, vous me rendez là un service dont vous ne vous doutez pas.

LE DUC. Un service ?

GASTON. Oui, mon cher, oui, j'allais tout simplement me couvrir de ridicule ; j'étais en chemin de devenir amoureux de ma femme. . . Heureusement monsieur Poirier m'arrête à la première station.

LE DUC. Ta femme n'est pas responsable des sottises de monsieur Poirier. Elle est charmante.

GASTON. Laisse-moi donc tranquille ! Elle ressemble à son père.

LE DUC. Pas le moins du monde.

GASTON. Je te dis qu'elle a un air de famille[1] . . . je ne pourrais plus l'embrasser sans penser à ce vieux crocodile.[2] Et puis, je voulais bien rester au coin du feu[3] . . . mais du moment qu'on y met la marmite . . . (*Il tire sa montre.*) Bonsoir !

LE DUC. Où vas-tu ?

GASTON. Chez madame de Montjay : voilà deux heures qu'elle m'attend.

LE DUC. Non, Gaston, n'y va pas.

GASTON. Ah ! on veut me rendre la vie dure, ici ; on veut me mettre en pénitence . . .

LE DUC. Écoute-moi donc !

GASTON. Tu n'as rien à me dire.

LE DUC. Et ton duel ?

GASTON. Tiens ! c'est vrai . . . je n'y pensais plus.

LE DUC. Tu te bats demain à deux heures, au bois de Vincennes.[4]

GASTON. Très bien ! De l'humeur dont je suis, Pontgrimaud passera demain un joli quart d'heure.

SCÈNE V

LES MÊMES, VERDELET, ANTOINETTE.

ANTOINETTE. Vous sortez, mon ami?

GASTON. Oui, madame, je sors. (*Il sort.*)

VERDELET. Dis donc, Toinon? il ne paraît pas d'humeur aussi charmante que tu le disais.

ANTOINETTE. Je n'y comprends rien . . .

LE DUC. Il se passe ici des choses graves, madame.

ANTOINETTE. Quoi donc? . . .

LE DUC. Votre père est ambitieux.

VERDELET. Ambitieux! . . . Poirier?

LE DUC. Il avait compté sur le nom de son gendre pour arriver . . .

VERDELET. A la pairie, comme monsieur Michaud! (*A part.*) Vieux fou!

LE DUC. Irrité du refus de Gaston, il cherche à se venger à coups d'épingle,[1] et je crains bien que ce ne soit vous qui payiez les frais de la guerre.

ANTOINETTE. Comment cela?

VERDELET. C'est bien simple . . . si ton père rend la maison odieuse à ton mari, il cherchera des distractions dehors.

ANTOINETTE. Des distractions dehors?

LE DUC. Monsieur Verdelet a mis le doigt sur le danger, et vous seule pouvez le prévenir. Si votre père vous aime, mettez-vous entre lui et Gaston. Obtenez la cessation immédiate des hostilités: rien n'est encore perdu . . . tout peut se réparer.

ANTOINETTE. Rien n'est encore perdu! tout peut se réparer! Vous me faites trembler! Contre qui donc ai-je à me défendre?

LE DUC. Contre votre père.

ANTOINETTE. Non, vous ne me dites pas tout. . . Les torts de mon père ne m'enlèveraient pas mon mari en un jour. . . Il fait la cour à une femme, n'est-ce pas ?

LE DUC. Non, madame, mais . . .

ANTOINETTE. Pas de ménagements, monsieur le duc . . . j'ai une rivale.

LE DUC. Calmez-vous, madame.

ANTOINETTE. Je le devine, je le sens, je le vois. . . Il est auprès d'elle.

LE DUC. Non, madame, il vous aime.

ANTOINETTE. Il ne me connaît que depuis une heure ! Ce n'est pas à moi qu'il a senti le besoin de raconter sa colère. . . Il a été [1] se plaindre ailleurs.

VERDELET. Ne te bouleverse pas comme ça, Toinon ; il a été prendre l'air, voilà tout. C'était mon remède quand Poirier m'exaspérait. (*Entre un domestique avec une lettre sur un plat d'argent.*)

LE DOMESTIQUE. Une lettre pour monsieur le marquis.

ANTOINETTE. Il est sorti ; mettez-la là. (*Elle regarde la lettre. A part.*) Une écriture de femme. (*Haut.*) De quelle part ?

LE DOMESTIQUE. C'est le valet de pied de madame de Montjay qui l'a apportée. (*Il sort.*)

ANTOINETTE, *à part.* De madame de Montjay !

LE DUC. Je verrai Gaston avant vous, madame ; si vous voulez, je lui remettrai cette lettre ?

ANTOINETTE. Craignez-vous que je ne l'ouvre ?

LE DUC. Oh ! madame !

ANTOINETTE. Elle se sera croisée avec Gaston.

VERDELET. Qu'est-ce que tu vas supposer là ?

ANTOINETTE. Je dis qu'il lui fait la cour. Je le dis parce que j'en suis sûre.

LE DUC. Je vous jure, madame . . .

ANTOINETTE. L'oseriez-vous jurer sérieusement, monsieur le duc ?

LE DUC. Mon serment ne vous prouverait rien, car un galant homme a le droit de mentir en pareil cas. Quoiqu'il en soit, madame, je vous ai prévenue du danger ; je vous ai indiqué le moyen d'y échapper, j'ai rempli mon devoir d'ami et d'honnête homme, ne m'en demandez pas plus. (*Il sort.*)

SCÈNE VI

ANTOINETTE, VERDELET.

ANTOINETTE. Ah ! je viens de perdre tout ce que j'avais gagné dans le cœur de Gaston. . . Il m'appelait marquise, il y a une heure . . . mon père lui a rappelé brutalement que je suis mademoiselle Poirier.

VERDELET. Eh bien ! est-ce qu'on ne peut pas aimer mademoiselle Poirier ?

ANTOINETTE. Mon dévouement aurait fini par le toucher peut-être, ma tendresse par attirer la sienne. Il ne m'a pas épousée avec la certitude qu'il ne m'aimerait jamais. . . Il était déjà sur la pente insensible qui le conduisait à moi ! mon père lui fait rebrousser chemin ! . . . Il n'a pas dû me condamner si vite.

VERDELET. Non sans doute.

ANTOINETTE. Mais, pourquoi lui écrit-elle ?

VERDELET. Pour l'inviter à quelque soirée, tout simplement.

ANTOINETTE. Une soirée bien pressée, puisqu'elle envoie l'invitation par un domestique. — Oh ! quand je pense que le secret de ma destinée est enfermée sous

ce pli . . . allons-nous-en . . . cette lettre m'attire . . . je suis tentée. (*Elle la remet sur la table et reste immobile à la regarder.*)

VERDELET. Viens, tu as raison. (*Elle ne bouge pas.*)

SCÈNE VII

LES MÊMES, POIRIER.

POIRIER. Dis donc, fifille[1] . . . Antoinette. . . (*A Verdelet.*) Qu'est-ce qu'elle regarde là, une lettre? (*Il la prend.*)

ANTOINETTE. Laissez, mon père, c'est une lettre pour monsieur de Presles.

POIRIER, *regardant l'adresse.* Jolie écriture! (*Il la sent.*) Ça ne sent pas le tabac.[2] C'est une lettre de femme.

ANTOINETTE. Oui, de madame de Montjay, je sais ce que c'est.

POIRIER. Comme tu as l'air agité. . . Est-ce que tu as la fièvre? (*Il lui prend la main.*) Tu as la fièvre!

ANTOINETTE. Non, mon père.

POIRIER. Si fait! Il y a quelque chose. Voyons, parle.

ANTOINETTE. Il n'y a rien, je vous assure. . .

VERDELET, *bas à Poirier.* Laisse-la donc tranquille . . . elle est jalouse.

POIRIER. Tu es jalouse? Est-ce que le marquis te ferait des traits,[3] par hasard? Nom de nom![4] si je le savais!

ANTOINETTE. Si vous m'aimez, mon père. . .

POIRIER. Si[5] je t'aime!

ANTOINETTE. Ne tourmentez plus Gaston.

POIRIER. Est-ce que je le tourmente? je fais des économies, voilà tout.

VERDELET. Tu fais des taquineries, et elles retombent sur la fille.

POIRIER. Mêle-toi de ce qui te regarde. (*A Antoinette.*) Voyons, qu'est-ce qu'il t'a fait, ce monsieur? je veux le savoir.

ANTOINETTE, *effrayée.* Rien . . . rien . . . n'allez pas le quereller,[1] au nom du ciel !

POIRIER. Pourquoi es-tu jalouse ? Pourquoi mangeais-tu des yeux cette lettre ? (*Il la prend.*) Est-ce que tu crois que madame de Montjay ? . . .

ANTOINETTE. Non, non . . .

POIRIER. Elle le croit, n'est-ce pas, Verdelet ?

VERDELET. Elle suppose . . .

POIRIER. Il est facile de s'en assurer. (*Il rompt le cachet.*)

ANTOINETTE. Mon père ! . . . le secret d'une lettre est sacré !

POIRIER. Il n'y a de sacré pour moi que ton bonheur.

VERDELET. Prends garde, Poirier ! . . . Que dira ton gendre ?

POIRIER. Je me soucie bien[2] de mon gendre ! (*Il ouvre la lettre.*)

ANTOINETTE. Ne lisez pas, au nom du ciel !

POIRIER. Je lirai. . . Si ce n'est pas mon droit, c'est mon devoir. (*Lisant.*) "Cher Gaston . . ." Ah ! le scélérat ! (*Il laisse tomber la lettre.*)

ANTOINETTE. Oh ! mon Dieu ![3] . . . (*Elle tombe dans un fauteuil.*)

POIRIER, *prenant Verdelet au collet.* C'est toi qui m'as laissé faire ce mariage-là.

VERDELET. C'est trop fort ![4]

POIRIER. Quand je t'ai consulté, pourquoi ne t'es-tu pas mis en travers ?[5] Pourquoi ne m'as-tu pas dit ce qui devait arriver ?



VERDELET. Je te l'ai dit vingt fois! . . . mais monsieur[1] était ambitieux!

POIRIER. Ça m'a bien réussi![2]

VERDELET. Elle perd connaissance.

POIRIER. Ah! mon dieu!

VERDELET, *à genoux devant Antoinette.* Toinon, mon enfant, reviens à toi. . .

POIRIER. Ote-toi de là . . . Est-ce que tu sais ce qu'il faut lui dire! (*A genoux devant Antoinette.*) Toinon, mon enfant, reviens à toi.

ANTOINETTE. Ça n'est rien, mon père.

POIRIER. Sois tranquille . . . je te débarrasserai de ce monstre.

ANTOINETTE. Qu'ai-je donc fait au bon Dieu pour être éprouvée de la sorte! Après trois mois de mariage! Il n'avait donc pas senti battre mon cœur? il n'avait donc pas compris que je me donnais à lui tout entière. Le malheureux![3] j'en mourrai!

POIRIER. Tu en mourras? . . . je te le défends![4] Qu'est-ce que je deviendrais, moi! Ah! le brigand! . . . Où vas-tu?

ANTOINETTE. Chez moi.[5]

POIRIER. Veux-tu que je t'accompagne?

ANTOINETTE. Merci, mon père.

VERDELET, *à Poirier.* Laissons-la pleurer seule . . . les larmes la soulageront.

SCÈNE VIII

POIRIER, VERDELET.

POIRIER. Quel mariage! quel mariage! (*Il se promène en se donnant des coups de poing.*)

VERDELET. Calme-toi, Poirier . . . tout peut se ré-



parer. Notre devoir, maintenant, c'est de rapprocher ces deux cœurs.

POIRIER. Mon devoir, je le connais, et je le ferai. (*Il ramasse la lettre.*)

VERDELET. Je t'en supplie, pas de coup de tête !

SCÈNE IX

LES MÊMES, GASTON.

POIRIER. Vous cherchez quelque chose, monsieur ?

GASTON. Oui, une lettre.

POIRIER. De madame de Montjay. Ne cherchez pas, elle est dans ma poche.

GASTON. L'auriez-vous ouverte par hasard ?

POIRIER. Oui, monsieur, je l'ai ouverte.

GASTON. Vous l'avez ouverte ? Savez-vous bien, monsieur, que c'est une indignité ? que c'est l'action d'un malhonnête [1] homme.

VERDELET. Monsieur le marquis ! . . . Poirier !

POIRIER. Il n'y a qu'un malhonnête homme ici, c'est vous !

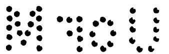
GASTON. Pas de reproches ! En me volant le secret de mes fautes, vous avez perdu le droit de les juger ! Il y a quelque chose de plus inviolable que la serrure d'un coffre-fort, monsieur, c'est le cachet d'une lettre, car il ne se défend pas.

VERDELET, *à Poirier.* Qu'est-ce que je te disais ?

POIRIER. C'est trop fort. Un père n'aurait pas le droit ! . . . Mais je suis bien bon de répondre ! Vous vous expliquerez devant les tribunaux, monsieur le marquis.

VERDELET. Les tribunaux !

POIRIER. Ah ! vous croyez qu'on peut impunément



apporter dans nos familles le désespoir ? Un bon procès, monsieur ! un procès en séparation de corps ! [1]

GASTON. Un procès ? où cette lettre sera lue ?

POIRIER. En public, oui, monsieur, en public.

VERDELET. Es-tu fou, Poirier ? un pareil scandale !

GASTON. Mais, vous ne songez pas que vous perdez une femme !

POIRIER. Vous allez me parler de son honneur peut-être ?

GASTON. Oui, de son honneur, et si ce n'est pas assez pour vous, sachez qu'il y va de [2] sa ruine. . .

POIRIER. Tant mieux, morbleu, j'en suis ravi ! Elle ne sera jamais trop punie, celle-là !

GASTON. Monsieur . . .

POIRIER. En voilà une, par exemple,[3] qui n'intéressera personne ! Prendre le mari d'une pauvre jeune femme après trois mois de mariage !

GASTON. Elle est moins coupable que moi, n'accusez que moi. . .

POIRIER. Si vous croyez que je ne vous méprise pas comme le dernier des derniers. . . N'êtes-vous pas honteux ? sacrifier une femme charmante. . . Que lui reprochez-vous ? Trouvez-lui un défaut, un seul, pour vous excuser ! Un cœur d'or ! des yeux superbes ! Et une éducation ! Tu sais ce qu'elle m'a coûté, Verdelet ?

VERDELET. Modère-toi, de grâce. . .

POIRIER. Crois-tu que je ne me modère pas ? Si je m'écoutais ! . . . mais non . . . il y a des tribunaux . . . je vais chez mon avoué.

GASTON. Attendez jusqu'à demain, monsieur, je vous en supplie . . . donnez-vous le temps de la réflexion.

POIRIER. C'est tout réfléchi.



Gaston, *à Verdelet.* Aidez-moi à prévenir un ma irrépârable, monsieur.

Verdelet. Ah ! vous ne le connaissez pas !

Gaston, *à Poirier.* Prenez garde, monsieur. Je sauver cette femme, je dois la sauver à tout prix Comprenez donc que je suis responsable de tout !

Poirier. Je l'entends bien ainsi.

Gaston. Vous ne savez pas jusqu' où le dése pourrait m'emporter !

Poirier. Des menaces ?

Gaston. Oui ! des menaces ; rendez-moi cette l vous ne sortirez pas !

Poirier. De la violence ! faut-il que je sonne gens ?

Gaston. C'est vrai ! ma tête se perd. Écoutez du moins. Vous n'êtes pas méchant, c'est la colère, la douleur qui vous égare.

Poirier. Colère légitime, douleur respectable !

Gaston. Oui, monsieur, je reconnais mes faute les déplore . . . mais si je vous jurais de ne plus r madame de Montjay, si je vous jurais de consacre vie au bonheur de votre fille ?

Poirier. Ce serait la seconde fois que vous le riez . . . Finissons !

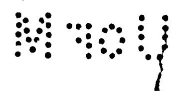
Gaston. Arrêtez ! vous aviez raison ce matin, c'e désœuvrement qui m'a perdu.

Poirier. Ah ! vous le reconnaissez, maintenant !

Gaston. Eh bien, si je prenais un emploi ? . . .

Poirier. Un emploi ? vous ?

Gaston. Vous avez le droit de douter de ma pa je le sais ; mais gardez cette lettre, et si je manque à engagements, vous serez oujours à temps. . .



VERDELET. Voyons, Poirier, c'est une garantie, cela.

POIRIER. Une garantie de quoi?

VERDELET. De sa fidélité à ses promesses: il ne verra plus cette dame; il prendra un emploi; il se consacrera au bonheur de ta fille. Que peux-tu lui demander de plus?

POIRIER. J'entends bien . . . mais qui me répondrait? . . .

VERDELET. La lettre! parbleu, la lettre!

POIRIER. C'est vrai, oui, c'est vrai.

VERDELET. Eh bien! tu acceptes? Tout vaut mieux qu'une séparation.

POIRIER. Ce n'est pas tout à fait mon avis. . . Cependant puisque tu l'exiges . . . (*Au marquis.*) Je souscris pour ma part, monsieur, au traité que vous m'offrez. . . . Il ne reste plus qu'à le soumettre à ma fille.

VERDELET. Oh! ce n'est pas ta fille qui demandera du scandale.

POIRIER. Allons la trouver. (*A Gaston.*) Croyez bien, monsieur, qu'en tout ceci je ne consulte que le bonheur de mon enfant. Pour que vous n'ayez pas le droit d'en douter, je vous déclare d'avance que je n'attends plus rien de vous, que je n'accepterai rien, et resterai Gros-Jean [1] comme devant.

VERDELET. C'est bien, Poirier.

POIRIER, *à Verdelet.* A moins pourtant [2] qu'il ne rende ma fille si heureuse . . . si heureuse! . . . (*Ils sortent.*)

SCÈNE X

GASTON, *seul.*

Tu l'as voulu, marquis de Presles! [3] Est-ce assez d'humiliations! Ah! madame de Montjay! . . . En ce moment mon sort se décide. Que vont-ils me rapporter?

Ma condamnation ou celle de cette infortunée ? la hont ou le remords ? Et tout cela pour une fantaisie d'u jour ! Tu l'as voulu, marquis de Presles . . . n'accus que toi. (*Il reste absorbé.*)

SCÈNE XI

GASTON, LE DUC.

LE DUC, *entrant, et frappant sur l'épaule de Gaston* Qu'as-tu donc ?

GASTON. Tu sais ce que mon beau-père me demandai ce matin ?

LE DUC. Eh bien ?

GASTON. Si on te disait que j'y consens ?

LE DUC. Je répondrais que c'est impossible.

GASTON. C'est pourtant la vérité.

LE DUC. Es-tu fou ? Tu le disais toi-même, s'il un homme qui n'ait pas le droit . . .

GASTON. Il le faut. . . Mon beau-père a ouvert un lettre de madame de Montjay ; dans sa colère, il voulai la porter chez son avoué, et, pour l'arrêter, j'ai dû m mettre à sa discrétion.

LE DUC. Pauvre ami ! dans quel abîme as-tu roulé !

GASTON. Ah ! si Pontgrimaud me tuait demain, que service il me rendrait !

LE DUC. Voyons, voyons, pas de ces idées-là !

GASTON. Cela arrangerait tout.

LE DUC. Tu n'as que vingt-cinq ans, ta vie peut êtr belle encore.

GASTON. Ma vie ? . . . Regarde où j'en suis :[1] ruiné esclave d'un beau-père dont le despotisme s'autorisera de mes fautes, mari d'une femme que j'ai blessée au cœur e

qui ne l'oubliera jamais ! . . . Tu dis que ma vie peut être belle encore ! . . . Mais je suis dégoûté de tout et de moi-même ! . . . Mes étourderies, mes sottises, mes égarements m'ont amené à ce point que tout me manque à la fois : la liberté, le bonheur domestique, l'estime du monde et la mienne propre ! . . . Quelle pitié ! [1] . . .

LE DUC. Du courage, mon ami ; ne te laisse pas abattre !

GASTON, *se levant.* Oui, je suis un lâche ! Un gentilhomme a le droit de tout perdre, fors [2] l'honneur.

LE DUC. Que veux-tu faire ?

GASTON. Ce que tu ferais à ma place.

LE DUC. Non, je ne me tuerais pas !

GASTON. Tu vois bien que si,[3] puisque tu m'as compris . . . Tais-toi ! . . . je n'ai plus que mon nom, et je veux le garder intact . . . On vient.

SCÈNE XII

LES MÊMES, POIRIER, ANTOINETTE, ET VERDELET.

ANTOINETTE. Non, mon père, non, c'est impossible. . . . Tout est fini entre monsieur de Presles et moi !

VERDELET. Je ne te reconnais plus là, mon enfant.

POIRIER. Mais puisque je te dis qu'il prendra une occupation ! qu'il ne reverra jamais cette femme ! qu'il te rendra heureuse !

ANTOINETTE. Il n'y a plus de bonheur pour moi ! Si monsieur de Presles ne m'a pas aimée librement, croyez vous qu'il m'aimera par contrainte ?

POIRIER, *au marquis.* Parlez-donc, monsieur !

ANTOINETTE. Monsieur de Presles se tait ; il sait que je ne croirais pas à ses protestations. Il sait aussi que

tout lien est rompu entre nous, et qu'il ne peut plus être qu'un étranger pour moi. . . Reprenons donc tous les deux ce que la loi peut nous rendre de liberté. . . Je veux une séparation, mon père. Donnez-moi cette lettre : c'est à moi, à moi seule, qu'il appartient d'en faire usage ! Donnez-la-moi !

POIRIER. Je t'en supplie, mon enfant, pense au scandale qui va nous éclabousser tous.

ANTOINETTE. Il ne salira que les coupables !

VERDELET. Pense à cette femme que tu vas perdre à jamais. . .

ANTOINETTE. A-t-elle eu pitié de moi ? . . . Mon père, donnez-moi cette lettre. Ce n'est pas votre fille qui vous la demande, c'est la marquise de Presles outragée.

POIRIER. La voilà. . . Mais puisqu'il prendrait une occupation. . .

ANTOINETTE. Donnez. (*Au marquis.*) Je tiens ma vengeance, monsieur, elle ne saurait m'échapper. Vous aviez engagé votre honneur, je le dégage[1] et vous le rends. (*Elle déchire la lettre et la jette au feu.*)

POIRIER. Eh bien ! qu'est-ce qu'elle fait ?

ANTOINETTE. Mon devoir !

VERDELET. Brave enfant ! (*Il l'embrasse.*)

LE DUC. Noble cœur !

GASTON. Oh ! madame, comment vous exprimer ? . . . Orgueilleux que[2] j'étais ! je croyais m'être mésallié . . . vous portez mon nom mieux que moi ! Ce ne sera pas trop de toute ma vie[3] pour réparer le mal que j'ai fait.

ANTOINETTE. Je suis veuve, monsieur. . . (*Elle prend le bras de Verdelet pour sortir. La toile tombe.*)

ACTE QUATRIÈME

Même décor.

SCÈNE I

VERDELET, ANTOINETTE, POIRIER.

(*Antoinette est assise entre Verdelet et Poirier.*)

VERDELET. Je te dis que tu l'aimes encore.

POIRIER. Et moi, je te dis que tu le hais.

VERDELET. Mais non, Poirier . . .

POIRIER. Mais si ! . . . Ce qui s'est passé hier ne te suffit pas; tu voudrais que ce vaurien m'enlevât ma fille à présent ?

VERDELET. Je voudrais que l'existence d'Antoinette ne fût pas à jamais perdue, et à la façon dont tu t'y prends[1] . . .

POIRIER. Je m'y prends comme il me plaît, Verdelet. . . . Ça t'est facile de faire le bon apôtre,[2] tu n'es pas à couteau tiré[3] avec le marquis, toi ! une fois qu'il aurait emmené sa femme, tu serais toujours fourré[4] chez elle, et pendant ce temps, je vivrais dans mon trou, seul, comme un chat-huant[5] . . . voilà ton rêve ! Oh ! je te connais, va ! Égoïste comme tous les vieux garçons ! . . .

VERDELET. Prends garde, Poirier ! Es-tu sûr qu'en poussant les choses à l'extrême, tu n'obéisses pas toi-même à un sentiment d'égoïsme ? . . .

POIRIER. Nous y voilà ![6] C'est moi qui suis l'égoïste

ici! parce que je défends le bonheur de ma fille! parce que je ne veux pas que mon gueux de gendre[1] m'arrache mon enfant pour la torturer! (*A sa fille.*) Mais dis donc quelque chose! . . . ça te regarde plus que moi.

ANTOINETTE. Je ne l'aime plus, Tony. Il a tué dans mon cœur tout ce qui fait l'amour.

POIRIER. Ah!

ANTOINETTE. Je ne le hais pas, mon père; il m'est indifférent, je ne le connais plus.

POIRIER. Ça me suffit.

VERDELET. Mais, ma pauvre Toinon, tu commences la vie à peine. As-tu jamais réfléchi sur la destinée d'une femme séparée de son mari?[2] T'es-tu jamais demandé? . . .

POIRIER. Ah! Verdelet, fais-nous grâce de tes sermons![3] Elle sera bien à plaindre avec son bonhomme de père[4] qui n'aura plus d'autre ambition que de l'aimer et de la dorloter![5] Tu verras, fifille, quelle bonne petite existence nous mènerons à nous deux . . . (*Montrant Verdelet.*) A nous trois! car je vaux mieux que toi, gros égoïste! . . . Tu verras comme nous t'aimerons, comme nous te câlinerons![6] Ce n'est pas nous qui te planterons là[7] pour courir après des comtesses! . . . Allons, faites tout de suite une risette[8] à ce père . . . dites que vous serez heureuse avec lui.

ANTOINETTE. Oui, mon père, bien heureuse.

POIRIER. Tu l'entends, Verdelet?

VERDELET. Oui, oui.

POIRIER. Quant à ton garnement[9] de mari . . . tu as été trop bonne pour lui, ma fille . . . nous le tenions! . . . Enfin! . . . Je lui servirai une pension[10] de mille écus, et il ira se faire pendre ailleurs.

ANTOINETTE. Ah! qu'il prenne tout, qu'il emporte tout ce que je possède.

POIRIER. Non pas!

ANTOINETTE. Je ne demande qu'une chose, c'est de ne jamais le revoir.

POIRIER. Il entendra parler de moi sous peu[1] . . . Je viens de lui décocher un dernier trait.[2]

ANTOINETTE. Qu'avez-vous fait?

POIRIER. Hier, en te quittant, je suis allé avec Verdelet chez mon notaire.

ANTOINETTE. Eh bien?

POIRIER. J'ai mis en vente le château de Presles, le château de messieurs[3] ses pères.

ANTOINETTE. Vous avez fait cela? Et toi, Tony, tu l'as laissé faire?

VERDELET, *bas à Antoinette.* Sois tranquille.

POIRIER. Oui, oui. La bande noire[4] a bon nez, et j'espère qu'avant un mois, ce vestige de la féodalité ne souillera plus le sol d'un peuple libre. Sur son emplacement,[5] on plantera des betteraves. Avec ses matériaux, on bâtira des chaumières pour l'homme utile, pour le laboureur, pour le vigneron. Le parc de ses pères, on le rasera, on le sciera en petits morceaux, on le brûlera dans la cheminée des bons bourgeois qui ont gagné de quoi acheter du bois. J'en ferai venir quelques stères[6] pour ma consommation personnelle.

ANTOINETTE. Mais il croira que c'est une vengeance. . .

POIRIER. Il aura raison.

ANTOINETTE. Il croira que c'est moi. . .

VERDELET. Sois donc tranquille, mon enfant.

POIRIER. Je vais voir si les affiches sont prêtes, des

affiches énormes dont nous couvrirons les murs de Paris. —A vendre, le château de Presles!

VERDELET. Il est peut-être déjà vendu.

POIRIER. Depuis hier au soir? Allons donc![1] je vais chez l'imprimeur.

SCÈNE II

VERDELET, ANTOINETTE, *puis* GASTON.

VERDELET. Ton père est absurde! si on le laissait faire, il rendrait tout rapprochement impossible entre ton mari et toi.

ANTOINETTE. Qu'espères-tu donc, mon pauvre Tony? Mon amour est tombé de trop haut pour pouvoir se relever jamais. Tu ne sais pas ce que monsieur de Presles était pour moi. . .

VERDELET. Mais si, mais si, je le sais.

ANTOINETTE. Ce n'était pas seulement un mari, c'était un maître dont j'aurais été fière d'être la servante. Je ne l'aimais pas seulement, je l'admirais comme le représentant d'un autre âge. Ah! Tony, quel réveil!

UN DOMESTIQUE, *entrant.* Monsieur le marquis demande si madame peut le recevoir?

ANTOINETTE. Non.

VERDELET. Reçois-le, mon enfant. (*Au domestique.*) Monsieur le marquis peut entrer. (*Le domestique sort.*)

ANTOINETTE. A quoi bon? (*Le marquis entre.*)

GASTON. Rassurez-vous, madame, vous n'aurez pas longtemps l'ennui de ma présence. Vous l'avez dit hier, vous êtes veuve, et je suis trop coupable pour ne pas sentir que votre arrêt est irrévocable. Je viens vous dire adieu.

VERDELET. Comment, monsieur ?

GASTON. Oui, monsieur, je prends le seul parti honorable qui me reste, et vous êtes homme à le comprendre.

VERDELET. Mais, monsieur . . .

GASTON. Je vous entends . . . Ne craignez rien de l'avenir, et rassurez monsieur Poirier. J'ai un état, celui de mon père : soldat. Je pars demain pour l'Afrique avec monsieur de Montmeyran, qui me sacrifie son congé.

VERDELET, *bas à Antoinette.* C'est un homme de cœur.

ANTOINETTE, *de même.* Je n'ai jamais dit qu'il fût lâche.

VERDELET. Voyons, mes enfants . . . ne prenez pas de résolutions extrêmes. . . Vos torts sont bien grands, monsieur le marquis, mais vous ne demandez qu'à les réparer, j'en suis sûr.

GASTON. Ah ! s'il était[1] une expiation ! (*Un silence.*) Il n'en est pas, monsieur. (*A Antoinette.*) Je vous laisse mon nom, madame, vous le garderez sans tache. J'emporte le remords d'avoir troublé votre vie, mais vous êtes jeune, vous êtes belle, et la guerre a d'heureux hasards.[2]

SCÈNE III

LES MÊMES, LE DUC.

LE DUC. Je viens te chercher.

GASTON. Allons ! (*Tendant la main à Verdelet.*) Adieu, monsieur Verdelet. (*Ils s'embrassent.*) Adieu, madame, adieu pour toujours.

LE DUC. Pour toujours ! Il vous aime, madame.

GASTON. Tais-toi !

LE DUC. Il vous aime éperdument. . . En sortant

de l'abîme dont vous l'avez tiré, ses yeux se sont ouverts, il vous a vue telle que vous êtes.

ANTOINETTE. Mademoiselle Poirier l'emporte sur[1] madame de Montjay ! . . . quel triomphe ! . . .

VERDELET. Ah ! tu es cruelle !

GASTON. C'est justice, monsieur. Elle était digne de l'amour le plus pur, et je l'ai épousée pour son argent. J'ai fait un marché ! un marché que je n'ai pas même eu la probité de tenir. (*A Antoinette.*) C'était trop peu de votre jeunesse, de votre grâce, de votre pureté : pour éclairer ce cœur aveugle, il vous a fallu en un jour me sauver deux fois l'honneur. Quelle âme assez basse pour résister à tant de dévouement, et que prouve[2] mon amour, qui puisse me relever à vos yeux ! En vous aimant, je fais ce que tout homme ferait à ma place ; en vous méconnaissant,[3] je fais ce que n'eût fait personne. Vous avez raison, madame, méprisez un cœur indigne de vous ; j'ai tout perdu, jusqu'au droit de me plaindre, et je ne me plains pas. . . Viens, Hector.

LE DUC. Attends. . . Savez-vous, où il va, madame ? Sur le terrain.[4]

VERDELET ET ANTOINETTE. Sur le terrain ?

GASTON. Que fais-tu ?

LE DUC. Puisque ta femme ne t'aime plus, on peut bien lui dire. . . Oui, madame, il va se battre.

ANTOINETTE. Ah ! Tony, sa vie est en danger. . .

LE DUC. Que vous importe, madame ? Tout n'est-il pas rompu entre vous ?

ANTOINETTE. Oui, oui, je le sais, tout est rompu. . . Monsieur de Presles peut disposer de sa vie . . . il ne me doit plus rien. . .

LE DUC, *à Gaston.* Allons, viens. . . (*Ils vont jusqu'à la porte.*)

ANTOINETTE. Gaston !

LE DUC. Tu vois bien qu'elle t'aime encore !

GASTON, *se jetant à ses pieds.* Ah ! madame, s'il est vrai, si je ne suis pas sorti tout à fait de votre cœur, dites un mot . . . donnez-moi le désir de vivre.

(*Entre Poirier.*)

SCÈNE IV

LES MÊMES, POIRIER.

POIRIER. Qu'est-ce que vous faites donc là, monsieur le marquis ?

ANTOINETTE. Il va se battre !

POIRIER. Un duel ! cela t'étonne ? Qui a terre a guerre.[1]

ANTOINETTE. Que voulez-vous dire, mon père ? . . . Supposeriez-vous ? . . .

POIRIER. J'en mettrais ma main au feu.[2]

ANTOINETTE. Ce n'est pas vrai, n'est-ce pas, monsieur ? Vous ne répondez pas ?

POIRIER. Crois-tu qu'il aura la franchise de l'avouer ?

GASTON. Je ne sais pas mentir, madame. Ce duel est tout ce qui reste d'un passé odieux.

POIRIER. Il a l'impudence d'en convenir ! Quel cynisme !

ANTOINETTE. Et on me dit que vous m'aimez ! . . . Et j'étais prête à vous pardonner au moment où vous alliez vous battre pour une autre ! . . . On faisait de cette dernière offense un piège à ma faiblesse. . . Ah ! monsieur le duc !

LE DUC. Il vous l'a dit, madame, ce duel est le

reliquat[1] d'un passé qu'il déteste et qu'il voudrait anéantir.

VERDELET, *au marquis.* Eh bien, monsieur, c'est bien simple; si vous n'aimez plus madame de Montjay, ne vous battez pas pour elle.

GASTON. Quoi! monsieur, faire des excuses!

VERDELET. Il s'agit de donner à Antoinette une preuve de votre sincérité; c'est la seule que vous puissiez lui offrir. D'ailleurs, ne lui demandiez-vous pas tout à l'heure, comme une grâce, de vous imposer une expiation? Le temps était la seule épreuve à laquelle on pût vous soumettre. Ne devez-vous pas être heureux d'un sacrifice qui vous acquitte en un instant? Celui qu'on vous demande est très grand, je le sais; mais, s'il l'était moins, pourrait-il racheter vos torts?

POIRIER, *à part.* Voilà cet imbécile qui va les raccommoder, maintenant!

GASTON. Je ferais avec joie le sacrifice de ma vie pour réparer mes fautes, mais celui de mon honneur, la marquise de Presles ne l'accepterait pas.

ANTOINETTE. Et si vous vous trompiez, monsieur? si je vous le demandais?

GASTON. Quoi, madame, vous exigeriez! . . .

ANTOINETTE. Que vous fassiez pour moi presque autant que pour madame de Montjay? Oui, monsieur. Vous consentiez pour elle à renier le passé de votre famille, et vous ne renonceriez pas pour moi à un duel . . . à un duel qui m'offense? Comment croirai-je à votre amour, s'il est moins fort que votre vanité?

POIRIER. D'ailleurs, vous serez bien avancé quand vous aurez attrapé un mauvais coup![2] Croyez-moi, prudence est mère de sûreté.

VERDELET, *à part.* Vieux serpent ! [1]

GASTON. Voilà ce qu'on dirait, madame.

ANTOINETTE. Qui oserait douter de votre courage ? N'avez-vous pas fait vos preuves ?

POIRIER. Et que vous importe l'opinion d'un tas de godelureaux ? [2] Vous aurez l'estime de mes amis, cela doit vous suffire.

GASTON. Vous le voyez, madame, on rirait de moi, vous n'aimeriez pas longtemps un homme ridicule.

LE DUC. Personne ne rira de toi. C'est moi qui porterai tes excuses sur le terrain, et je te promets qu'elles n'auront rien de plaisant.

GASTON. Comment, tu es aussi d'avis ? [3] . . .

LE DUC. Oui, mon ami ; ton duel n'est pas de ceux qu'il ne faut pas arranger, et le sacrifice dont se contente ta femme ne touche qu'à ton amour-propre.

GASTON. Des excuses, sur le terrain ! . . .

POIRIER. J'en ferais, moi. . .

VERDELET. Décidément, Poirier, tu veux forcer ton gendre à se battre ?

POIRIER. Moi, je fais tout ce que je peux pour l'en empêcher.

LE DUC. Allons, Gaston, tu n'as pas le droit de refuser cette marque d'amour à ta femme.

GASTON. Eh bien ! . . . Non ! . . . c'est impossible.

ANTOINETTE. Mon pardon est à ce prix.

GASTON. Reprenez-le donc, madame, je ne porterai pas loin mon désespoir.

POIRIER. Ta, ra, ta, ta. Ne l'écoute pas, fifille ; quand il aura l'épée à la main, il se défendra malgré lui. C'est comme un maître nageur qui veut se noyer : une fois dans l'eau, le diable ne l'empêcherait pas de tirer sa coupe. [4]

ANTOINETTE. Si madame de Montjay vous défendait de vous battre, vous lui obéiriez. Adieu.

GASTON. Antoinette . . . au nom du ciel ! . . .

LE DUC. Elle a mille fois raison.

GASTON. Des excuses ! moi !

ANTOINETTE. Ah ! vous n'avez que de l'orgueil !

LE DUC. Voyons, Gaston, fais-toi violence. Je te jure que moi, à ta place, je n'hésiterais pas.

GASTON. Eh bien. . . A un Pontgrimaud ![1] . . . Va sans moi.

LE DUC, *à Antoinette.* Eh bien ! madame, êtes-vous contente de lui ?

ANTOINETTE. Oui, Gaston, tout est réparé. Je n'ai plus rien à vous pardonner, je vous crois, je suis heureuse, je vous aime. (*Le marquis reste immobile, la tête basse. Antoinette va à son mari, lui prend la tête dans ses mains et l'embrasse au front.*) Et, maintenant, va[2] te battre, va ! . . .

GASTON. Oh ! chère femme, tu as le cœur de ma mère !

ANTOINETTE. Celui de la mienne, monsieur. . .

POIRIER, *à part.* Que les femmes sont bêtes,[3] mon dieu !

GASTON, *au duc.* Allons ! vite ! nous arriverons les derniers.

ANTOINETTE. Vous tirez bien l'épée, n'est-ce pas ?

LE DUC. Comme Saint-George,[4] madame, et un poignet[5] d'acier ! Monsieur Poirier, priez pour Pontgrimaud.

ANTOINETTE, *à Gaston.* N'allez pas tuer ce pauvre jeune homme, au moins.

GASTON. Il en sera quitte pour une égratignure, puisque tu m'aimes. Partons, Hector. (*Entre un domestique avec une lettre sur un plat d'argent.*)

ANTOINETTE. Encore une lettre ?

GASTON. Ouvrez-la vous-même.

ANTOINETTE. C'est la première, monsieur.

GASTON. Oh ! j'en suis sûr.

ANTOINETTE, *ouvre la lettre.* C'est de monsieur de Pontgrimaud.

GASTON. Bah !

ANTOINETTE, *lisant.* "Mon cher marquis."

GASTON. Faquin ![1]

ANTOINETTE. "Nous avons fait tous les deux nos preuves."

GASTON. Dans un genre différent.[2]

ANTOINETTE. "Je n'hésite donc pas à vous dire que je regrette un moment de vivacité."

GASTON. Oui, de vivacité de ma part.

ANTOINETTE. "Vous êtes le seul homme du monde à qui je consentisse[3] à faire des excuses."

GASTON. Vous me flattez, monsieur.

ANTOINETTE. "Et je ne doute pas que vous les acceptiez aussi galamment qu'elles vous sont faites."

GASTON. Ni plus ni moins.

ANTOINETTE. "Tout à vous de cœur.[4]

"VICOMTE DE PONTGRIMAUD."

LE DUC. Il n'est pas vicomte, il n'a pas de cœur, il n'a pas de Pont ; mais il est Grimaud,[5] sa lettre finit bien.

VERDELET, *à Gaston.* Tout s'arrange pour le mieux, mon cher enfant : j'espère que vous voilà corrigé ?

GASTON. A tout jamais, cher monsieur Verdelet. A partir d'aujourd'hui, j'entre dans la vie sérieuse et calme ; et, pour rompre irrévocablement avec les folies de mon passé, je vous demande une place dans vos bureaux.

VERDELET. Dans mes bureaux! vous! un gentilhomme!

GASTON. Ne dois-je pas nourrir ma femme?

LE DUC. Tu feras comme les nobles bretons qui déposaient leur épée au parlement[1] avant d'entrer dans le commerce, et qui venaient la reprendre après avoir rétabli leur maison.

VERDELET. C'est bien, monsieur le marquis.

POIRIER, *à part.* Exécutons-nous.[2] (*Haut.*) C'est très bien, mon gendre, voilà des sentiments véritablement libéraux. Vous étiez digne d'être un bourgeois. Nous pouvons nous entendre: faisons la paix et restez chez moi.

GASTON. Faisons la paix, je le veux bien, monsieur. Quant à rester ici, c'est autre chose. Vous m'avez fait comprendre le bonheur du charbonnier qui est maître chez lui.[3] Je ne vous en veux pas, mais je m'en souviendrai. . .

POIRIER. Et vous emmenez ma fille? vous me laissez seul dans mon coin?

ANTOINETTE. J'irai vous voir, mon père.

GASTON. Et vous serez toujours le bienvenu chez moi.

POIRIER. Ma fille va être la femme d'un commis marchand![4]

VERDELET. Non, Poirier; ta fille sera châtelaine de Presles. Le château est vendu depuis ce matin, et, avec la permission de ton mari, Toinon, ce sera mon cadeau de noces.

ANTOINETTE. Bon Tony! . . . Vous me permettez[5] d'accepter, Gaston?

GASTON. Monsieur Verdelet est de ceux envers qui la reconnaissance est douce.

VERDELET. Je quitte le commerce, je me retire chez vous, monsieur le marquis, si vous le trouvez bon, et nous cultiverons vos terres ensemble : c'est un métier de gentilhomme.

POIRIER. Eh bien, et moi ? on ne m'invite pas ? . . . Tous les enfants sont des ingrats, mon pauvre père avait raison.

VERDELET. Achète une propriété, et viens vivre auprès de nous.

POIRIER. Tiens, c'est une idée.

VERDELET. Pardieu ! tu n'as que cela à faire, car tu es guéri de ton ambition . . . je pense.

POIRIER. Oui, oui. (*A part.*) Nous sommes en quarante-six. Je serai député de l'arrondissement[1] de Presles en quarante-sept . . . et pair de France en quarante-huit.[2]

NOTES

Page 2. — 1. **Poirier,** literally "Pear-Tree." The pear (*poire*) during the latter years of the reign of Louis Philippe (1830–1848) did duty among caricaturists for the head of that king. This play dates itself (p. 3, line 16) in February, 1846, and Monsieur Poirier is typical of the bourgeois parvenu class that had then recently attained social distinction and begun to aspire to political honors.

2. **Presles.** Pronounce *Pré-l.*

3. **Chavassus.** Sound the *s* final.

4. **scène se passe,** *action takes place.*

5. **hôtel,** *mansion.* A city residence occupied by one family, as distinct from the usual suite of apartments or "flat."

ACT I. SCENE 1.

Page 3. — 1. **brigadier,** *cavalry corporal.*

2. **pas,** *really cannot.* Emphatic.

3. **au fait,** *to be sure,* here.

4. **déjeune,** *lunch.* Etymologically "break-fast," but not literally, for coffee and rolls are usually taken on or before rising.

Page 4. — 1. **Farceur,** *Humbug.* Slang here.

ACT I. SCENE 2.

2. **Fichtre,** *Confound it.* Commonly spoken between the teeth.

3. **parbleu.** A euphemistic oath. Such expletives are usually best rendered in English by intensive adverbs. For instance here, "I'm *deucedly* glad."

4. **donc.** Before a pause sound the *c.*

5. **comme te voilà fait,** *how you are gotten up,* alluding to the uniform.

6. **casaque,** *military cloak.*

7. **princes de la jeunesse,** *young leaders of fashion.* The curious his-ry of the phrase is detailed in the Dictionary of the Academy.

8. **enfants prodigues,** *Prodigal Sons* (St. Luke xv. 11–32).

9. **mon bon,** *my dear fellow.*

10. **rangés,** *settled down.* Colloquial.

11. **régiment.** The pun can be suggested by translating: "*My regiment better than your régime.*"

12. **galons,** *chevrons,* sleeve-trimmings indicating rank.

13. **ramassé,** *picked up.* The assumed indifference masks pride.

14. **Isly,** river between Algiers and Morocco, where Marshal Bugeaud defeated the Moors, Aug. 14, 1844.

15. **étoile des braves,** *cross of the Legion of Honor,* so called, says Rigaud's "Dictionary of Commonplaces," because only the brave *and the rich* get it. The order was founded by Napoleon I., and is now conferred by the President, usually for public, sometimes for political, services.

Page 5. — 1. **Ah ça,** *Really.* Cynically.

2. **il . . . ait,** *even discipline has.*

3. **café de Paris,** then the ultra-fashionable café, not the present café of that name in the Avenue de l'Opéra. We have nothing quite corresponding to the French café, which long took, and in a measure stil takes, the place of fashionable, sporting, literary, and political clubs Among the fashionable cafés the Café de la paix and Café riche ar typical. Literary coteries have lent transitory distinction to Poussin' the Variétés, the Chat noir, and others.

4. **chauvinisme.** Chauvin was a noted soldier of Napoleon, and character in Scribe's "Soldat laboreur," and so became typical of ex gerated confidence in national prowess and virtues.

5. **nous . . . cœur,** *give us a deal of courage.*

6. **défonce les blagues,** *knocks that nonsense out.* Literally, "pr the bladders." Littré gives as a colloquial use of *blague,* "braggi "lying," but the word now carries more the sense of skeptical mocl of which Gaston's remarks will furnish many illustrations.

7. Gaston represents the old nobility, whose flag was the Bourbo Legitimist gold *fleurs de lis* on a white ground. Louis Philipp adopted the tricolor of the Republic and Empire as a concess popular feeling.

Page 6. — 1. **bribes,** *remnants.*

2. **livres de rentes,** *francs of annual income. Livre,* like *sous, écu,* and *louis,* is properly a pre-Revolutionary coin, but is still usually employed in speaking of income. Cp. p. 17, note 4, and p. 8, note 5.

3. **carnaval,** *carnival,* a varying period preceding Lent, and devoted to social gayety.

4. **pavillon,** *lodge,* here.

5. **nippes,** *trousseau,* here. Colloquial.

6. **horde farouche . . . bourgeoises,** *horrid lot of philistine virtues. Bourgeois* is usually restricted to the middle class, to trades-people, as distinguished from artisans and laborers, and also from the nobility and the army. The word is often used by Socialists to express class hatred, and by the cultured to suggest that condescending respect for which Matthew Arnold borrowed the word "philistinism."

7. **Ci-git** (Lat. *Hic jacet*). *Here lies,* alluding to the usual beginning of epitaphs.

8. **mène . . . prince,** *lives in princely style.*

9. **fais courir,** *race my horses.*

10. **joue un jeu d'enfer,** *gamble desperately.*

11. **Vatel,** cook of the Prince de Condé, whose suicide (1671) because sea-fish failed to arrive in time for a banquet is alluded to p. 44, line 10.

12. **traite,** *entertain.*

13. **laissent . . . cou,** *give you free swing.* Lit., "drive with a slack bridle."

Page 7. — 1. **pensionnaire,** *boarding-school girl.*

2. **gauche,** *untrained,* not "awkward" here.

3. **ébaubie,** *taken aback* at the change from school-girl to wife.

4. **espalier,** *trellis.* The smaller fruit-trees are often so cultivated in France. See p. 2, n. 1.

5. **pâte-là,** *that sort.* Lit., "dough."

6. **George Dandin,** play and character of Molière, and type of the man who marries above his social station only to become the servant and sport of his wife's aristocratic whims and relatives, as Gaston intended to make Poirier be of his.

7. **à bon escient,** *with your eyes open.* The phrase indicates culture.

8. **exterminé,** *used up, made short work of.* Colloquial.

9. **mis en devoir de,** *thought it my duty to.* This is *blague.* Cp. p. 5, note 7.

10. **décompter,** *discount.* Colloquial play on words.

11. I.e., enjoying the title of nephew without the prospect of inheritance.

12. *To re-enlist for active service in the corps of sons-in-law,* is to plan to make a rich marriage.

Page 8. — 1. **renseignements,** *inquiries,* such as one would make about a servant. This *blague* is maintained in the **appointements** below. Cp. p. 5, note 7.

2. **bonhomme,** *old fellow, good fellow,* often, as here, implying lack of shrewdness.

3. **dot.** Sound the *t*.

4. **ci,** *that makes,* an expression used by accountants in reckoning the items of bills, etc.

5. **coupon de rentes,** *annuity coupon.* The French national debt was once wholly, and is still largely, in the form of perpetual annuities (*rentes*). These are recorded in the *Grand Livre.* The coupon was here a check on the Treasury payable to bearer, and showed that the annuity stood in Gaston's name, or rather, as will appear later, in Antoinette's (p. 39, line 5).

6. **défrayer,** *relieve of expense.*

Page 9. — 1. **bonhomie,** *simple-heartedness.* Cp. p. 8, note 2.

2. **intendant,** *steward, manager.*

3. **délustré, décati,** *taken the shine off, given a shopworn look to.* Both words belong to woollen manufacture, and allude to Poirier's business.

4. **obligé,** *in honor bound* (to be his second in the duel).

5. **bon temps,** *good old times.*

6. **porter en terre,** *bury.* The duke's surprise at his duel suggests to Gaston that his marriage has made the duke doubt whether he has retained the ideas of honor that belong to a *Marquis* de Presles.

Page 10. — 1. **emploi,** *proper use.* — 2. **été de la** (*fête de*) **Saint Martin** (Nov. 11th), St. Martin's Summer, *belated revival,* alluding, like our "Indian Summer," to warm weather apt to occur at that season.

3. **couper l'herbe sous le pied à,** *supplant,* "*cut out.*" Colloquial.

4. **petit drôle de,** *little scamp of a.* Colloquial.

5. **noblesse d'épée,** *old nobility*, won by military service. The aristocratic families created before the Revolution look with some contempt on the creations of the Empire and of the Orleanist monarchy, and rarely mingle socially with them.

6. **C'est,** *It's a.* Contemptuous.

7. **Ça,** *that creature.* Very contemptuous.

8. **Montmorency,** one of the oldest and proudest families of France. See for details, Encyc. Brit. xvi. 791.

9. **crevé,** *burst.* The image is from a thunder-cloud.

10. **lansquenet** (Ger. *Landsknecht*, "foot soldier") a game of cards then very popular in France. It originated in Germany early in the sixteenth century, but was known in England only under the French name.

11. **coup d'épée,** *sword stroke*, here literally, but in the next line with reference to the dubbing of knights and Pontgrimaud's dubious nobility.

Page 11. — 1. *That's a matter of course*, here and in the next line also.

2. **en héros,** *in uniform.* A bit of *blague.* Cp. p. 5, note 7. **de là-bas,** from Algiers, or possibly from the country. See p. 6, line 8.

3. **au complet,** *exhibited in full.*

ACT I. SCENE 3.

4. **monsieur Poirier,** less courteous than *monsieur* alone, as one may see from Molière's "George Dandin" (i. 4) and "Bourgeois Gentilhomme," where Dorante, a count, constantly addresses his dupe as "monsieur Jourdain," mocking his ignorance by this insolent assumption.

5. **chasseurs,** *scouting cavalry.* This corp took part in Margueritte's historic charge at Sedan. See the editor's "La Débâcle," pp. 131–134.

6. **à la bonne heure,** *good*, here, to express Verdelet's satisfaction that the duke has some profession.

7. Proverbial. Cp. La Fontaine, *Fables*, vii., 3. Paraphrase: "*Another useless mouth to be fed.*"

Page 12. — 1. **place de fiacres,** *cab-stand.*

2. **Cassandre,** *old fool*, a standing character in Italian comedy, corresponding to Pantaloon in pantomime.

3. **Ganache,** *blockhead*, a similar character in early French low comedy.

4. **arabe,** *Arab* horse, a breed highly esteemed.
5. **des nouvelles,** *your opinion,* here.
6. **fausse sortie,** *false exit.* I.e., turning back as he is going out.
7. **du monde,** *guests.*

Page 13. — 1. **Géronte,** standing character in French comedy (e.g., Molière's "Fourberies de Scapin" and "Médecin malgré lui"), equivalent to *Cassandre,* p. 12, note 2.

ACT I. SCENE 4.

2. **obséquieux.** Sarcastic, but less bitter than he becomes in line 14.
3. *Instead of exercising your wit, mind your own business.*
4. **solidaires,** *partners.*
5. **jumeaux siamois,** *Siamese Twins,* then at the height of their vogue. They died in 1874. See Encyc. Brit., xvi. 765.
6. **mets à plat ventre,** *crawl,* humiliate yourself.
7. **j'ai . . . debout,** *it's hard for me to stand erect.*
8. **jette . . . yeux,** *dazzles me.*
9. **libéral,** i.e., in politics.
10. **Je . . . ça,** *I don't care that much* (e.g., a snap) *for the nobility.*

Page 14. — 1. **ne . . . pas.** Translate by a question, *Would you have?* etc.

2. **il . . . exquises,** *you're getting exquisitely sensitive in your old age.*

3. **fruit de tes économies.** This common phrase is so twisted here as to imply that hitherto Poirier has been bluff rather than refined.

4. **bord,** *set,* i.e., the commercial class.

5. **écouter monsieur,** *do listen to the gentleman.* Elliptical and ironical.

6. **rendrais des points,** *give you odds.*

7. **Et encore, grâce à moi,** *and that too* (even that) *thanks to me.*

8. **au train dont il va,** *at the pace it's* (rather than he's) *going.* Cp. p. 6, note 8.

Page 15. — 1. **te prend,** *has got into you,* is the matter with you.

2. **Diantre,** *Confound it.* Euphemistic.

3. **te rattrapes,** *make up.*

4. **beau pas de clerc,** *pretty blunder.* This proverbial phrase alludes

to the natural inexperience of the younger members (*clerici*) of the mediæval universities. Cp. Chaucer's "Clerk of Oxford" (Prologue, 285 sqq.). The *c* final in *clerc* is silent.

5. **Nous . . . litanie,** *Thresh the old straw.* Proverbial, alluding to the long litanies of Catholic devotion.

6. **Va ton train.** *Go your own gait.* Cp. p. 6, note p. 8, and p. 14, note 8.

7. **câlineries,** *caresses.* Familiar.

8. **en boule,** *rolled up*, bristling, like a *hérisson.*

9. **père rabat-joie,** *Father Kill-Joy.* **papa-Gâteau,** *Father Sugar-Plum.* Both colloquial.

10. **malin,** *smart.* Colloquial.

Page 16. — 1. **Toinon,** pet form of Antoinette.

2. **bêtement,** *stubbornly.*

3. **Constitutionnel,** a noted conservative journal, managed in 1846 by Thiers. George Sand and Sainte-Beuve were among its noted contributors.

4. **Encore un d'arrivé,** *Another one has succeeded,* i.e., gained the peerage.

5. **bien y est,** *has gained it though.*

Page 17. — 1. **pelote,** *money-bags.* Literally a ball of yarn rounded out by constant winding.

2. **ferme boutique,** *shuts up shop.* Colloquial. Note the omitted article.

3. **saisis le rapport,** *catch the connection.*

4. **écus.** Cp. p. 6, note 2. Originally there were *écus* (so called because stamped with shields) of 3 and 6 livres. Now *écu* is used familiarly for the 5-franc piece, or *pièce de cent sous.*

ACT I. SCENE 5.

5. **gentil,** *nice*, kind.

Page 18. — 1. **veux tu qu'il soit,** *would you expect he'd be.*

2. **d'agrément,** *agreeable*, usually as distinct from "useful," but Verdelet takes it etymologically and contrasts it with what is "disagreeable," for instance, piano-playing.

3. **C'est cela,** *That's right.* Ironical.

4. **prend,** *get* will keep the play on words.

Page 19. — 1. Gaston, with his Bourbon traditions, could not *seek* office under the constitutional Orleanist monarchy (1830–1848).

2. **étourneau,** "starling," *light-headed fellow.*

3. **bête,** *stupid.* Colloquial.

4. **tout net** (sound the *t*), *bluntly.*

5. **bons procédés,** *skilful management.*

6. **obsession,** "siege," *persistency.*

7. **coq en pâte,** "*a cock fattening for market.*" Poirier hopes to make Gaston willing to exert himself by accustoming him to the luxury of wealth.

8. *Grease the whirligig before you blow on it,* is a proverb, based on nursery experiments, that describes Poirier's intentions.

Page 20. — 1. **Dame** (Lat. *Domina,* "Lady," i.e., the Virgin Mary) carries in conversation very varied meanings. Here expostulatory, *Well* or *Why.*

2. **Opéra,** *Opera House,* not "opera;" always the most noted theatre of the kind in Europe, but not the present gorgeous edifice finished in 1874.

3. **voix au chapitre,** voice in the matter. Colloquial, and of monastic origin, *chapitre* being properly the convocation of a convent or of canons.

Page 21. — 1. **Je suis sûre,** etc. She was right. Cp. p. 7, note 1.

2. **Tony,** pet form of Antoine, the [illegible] name of Verdelet, Antoinette's godfather. Cp. p. 16, note 1.

3. **mesquineries,** *pettinesses.* Not[illegible] [illegible]antic character of Antoinette's speeches. Among men this ha[illegible] [illegible]dy passed out of fashion.

Page 22. — 1. *I'll bell the cat,* alludes to the fabled plan of the rats to tie a warning bell to the cat's neck. Cp. La Fontaine, *Fables,* ii., 2; but the story is much older, as may be seen from Scott's curious note to "Marmion," Canto v., 14. A Scotch Douglas was called "Archibald Bell-the-Cat."

2. **a la digestion gaie,** *is good-humored after dinner.*

ACT I. SCENE 6.

3. **madame.** In address, French women of whatever rank are "*madame.*"

Page 23. — 1. **bien à vous,** *a credit to you.*

2. I.e., That's a hit at me; but to preserve the point of *paver* (line 15) the phrase must be rendered literally.

3. **premier plan,** *foreground.* Technical term.

4. **pâte,** *color.* Technical term.

Page 24. — 1. **gravure.** This engraving, which was then popular, was an unconscious satire on romantic sentimentalism.

2. **à la bonne heure,** *now that's what I like.* Cp. p. 11, note 6.

3. **oignon.** The form *ognon*, allowed by the Academy, better represents the usual pronunciation.

4. **sou. louis.** Cp. p. 6, note 2. **sou** is popular for the 5-centime piece. Translate here: *Hasn't a cent.* **louis** is usually confined to aristocratic and sporting circles, though the latter used also to call the 20-franc piece "Napoléon." Hence Gaston says *louis*, but Poirier (line 27) *francs.*

5. **à l'heure de dîner,** i.e., when the artist was hungry and in straits.

Page 25. — 1. **chair de poule,** "goose flesh." Translate: *stories that make your hair st[illegible]d on end.*

2. **Pomard de 1811,** a village and year famous for its vintage; but 1811 had been noted also for a comet supposed to forebode ill to Napoleon. Hence Poirier thinks it will be peculiarly agreeable to the duke.

3. **en rendant le ve[illegible]** "*bottles to be returned.*" As this stipulation is usually made only [illegible]rior wines, this is probably *blague.* Cp. p. 5, note 7.

4. **coulant en aff[illegible]** *[illegible]mmodating in business.* Commercial.

ACT II. SCENE 1.

Page 26. — 1 [illegible]e **bonne fois,** *once for all.*

2. **que diable** [illegible]*nfound it.* Good-humored expostulation.

3. **Touchez** [illegible] **là,** *Shake hands on it.*

Page 27. — [illegible] **co**[illegible] **de famille,** "assembly of relatives presided over by the justic[illegible] of [illegible]e peace to regulate the interests of minors and wards."

2. **Diantre,** *The [illegible]ckens.* Euphemistic expletive.

3. **interdire,** *put under guardianship.* Legal.

4. *Mr. Poirier has the floor.*

5. **gratification,** *reward,* not "gratification."

6. **Palsembleu,** *Good gracious.* **histoire,** *matter,* affair. Colloquial.

Page 28. — 1. **ferré sur,** *well grounded in.*

2. **Heine,** noted German poet who lived in Paris from 1830 to 1856, the year after the production of this play.

3. **faire l'école buissonnière,** "play truant," *idle away time.*

4. The passage meant is in "Reisebilder, Italien," *Stadt Lucca,* xiii. "The dear God breaks the old full moons to bits with his sugar-hammer, and makes little stars out of them."

5. **voie lactée,** *Milky Way.*

Page 29. — 1. **engager,** *enlist* in the army.

2. **prissiez.** A more cultured speaker would probably avoid the ill-sounding, imperfect subjunctive.

3. **laboureur,** *agriculturalist,* not "laborer."

4. **noce,** *wedding feast.* The whole speech is a sort of allegory. France is the **mère,** widow of the Legitimist party, of whom Gaston is **fils,** and remarried to the Orleanist party (**le second mari**), with whom Verdelet hopes Gaston will cease to **bouder** (be sulky).

Page 30. — 1. **j'ai . . . délicat,** *I'm thin-skinned,* i.e., sensitive.

2. **dans de beaux draps** (lit., "sheets"), *in a nice position.* Ironical.

3. **à eux,** *at their service.*

Page 31. — 1. Cp. St. Matt. vi. 3.

2. **mets à l'amende,** *make atonement.*

3. **comme il y va,** *how he goes it,* i.e., wastes money.

4. **obole,** mite. Cp. St. Mark xii. 42.

5. **Ça.** Cp. p. 10, note 7.

6. **bureau de bienfaisance,** the "Associated Charities" of Paris, who publish regular **listes** of donors and contributions in the newspapers.

ACT II. SCENE 2.

Page 32. — 1. **arabes,** *usurers.* Slang. The names are suggestive. **Salomon** is the standing comic usurer. **Chavassus** is meant for the dialectic pronunciation of the stock usurer's phrase, *Ça va en sus,* "That in addition," and **Cogne** is slang for "strike," "pummel." The word *arabes,* and many terms in the speeches that follow, occur in Molière's "L'Avare," ii. 1.

2. **frotté,** "rubbed against," *come in contact with.* Colloquial.

3. **au denier deux,** "two pennies for one," *fifty per cent.* Cp. note 1, above.

4. **font plus d'usage,** *are of more use.* Legal term.

5. **billet,** *promissory note.*

6. **éspèces,** *cash* here.

7. **lézards** (*ds* silent). The term "stuffed lizards" has been used since Molière's day for worthless goods palmed off on borrowers at exorbitant prices to mask usury.

8. **pour avoir,** *because they have.*

Page 33. — 1. **transaction,** *compromise.*

2. **rabais:** i.e., *would buy up his notes* (**parole**) *at a discount.*

3. **drôles,** *scamps.*

4. **décrassez,** *cleanse.* Technically of wool. Cp. p. 9, note 3.

Page 34. — 1. *Except those six inches long.* Proverbial. Cp. *à cela près,* except for that. We may say: "Yes, within six inches."

2. **Noblesse oblige.** Proverbial, and originating in the "Maximes" of the Duc de Levis (1755–1830), who was a courtier and man of letters of some note during the Restoration (1815–1830). The "Maximes" were published in 1808.

3. **m'en tirer,** etc., *get myself off as cheaply as possible.*

4. **lâcher prise à,** *loose their grip on.*

ACT II. SCENE 3.

Page 35. — 1. **partie,** *affair,* i.e., duel. Antoinette takes it as "game."

2. **revanche,** *return game,* i.e., chance to regain gambling losses.

ACT II. SCENE 4.

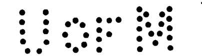
3. **Italiens,** *Italian Opera,* a resort of fashionable Parisians.

4. **si bien le sentiment de,** *such an instinctive feeling for.*

Page 36. — 1. **loge.** A considerable part of the better continental theatres is occupied by private boxes, whose lessees, usually social leaders, may hold little receptions in them during the performances.

2. **prissiez.** Cp. p. 29, note 2.

3. **le grand crime.** Ironical.



4. **jure,** *assure,* not "swear."

Page 37. — 1. **difficile,** *hard to satisfy.* Gaston means to be contemptuously indifferent.

2. **y prends,** *catch in it,* i.e., in being vain.

3. **monde,** *social circle.* Cp. p. 12, note 7.

4. **du dernier bourgeois,** *extremely vulgar.* A phrase originating in the Hôtel Rambouillet. Cp. Molière, "Précieuses ridicules," Scene 5.

5. **fatigue,** *wears out* or *off.*

6. **madrigal,** *sentiment* here. Ironical.

ACT II. SCENE 5

Page 38. — 1. **escalier de service,** *servants' stair-way.*

2. **vous tiens quitte,** *dispense you.*

3. **Gobseck,** type of a usurer, a character in Balzac's novels, "Père Goriot," "Cæsar Birotteau," and in his story "Gobseck."

4. **grippe-sous,** "penny-snatchers," *skinflints.*

5. **fesse-Mathieu,** *usurers.* The publican St. Matthew passed in the Middle Ages for a usurer, and so "celebrate St. Matthew's" *fester* (later *fêter*) *St. Mathieu,* came to mean "practise usury."

6. **comme qui dirait,** *about, nearly.* It is the Shaksperian "as who should say." See Abbott's Shaksperian Grammar, sec. 256.

7. **Clichy,** *debtors' prison* then in that street. Imprisonment for debt existed in France till 1867. **en passer par là,** *submit to it.*

8. **faites voir des grises,** *worry, irritate.* Originally "cause to see disagreeable things."

9. **C'est . . . apprendra,** *Serve him right. That will teach him manners.*

Page 39. — 1. **contrat,** fixing the relations of the parties to be married as to property and inheritance. It is usually arranged by the parents, and signed by them as well as by the contracting parties.

2. **balaie,** drive. Lit., "sweep."

ACT II. SCENE 6

Page 40. — 1. **son droit,** *his rights.* Lit., "law."

2. **grâce à.** Better *grâce de* with infinitive.

3. **Si fait,** *Yes, indeed.*

4. **Diable.** He is startled at the incongruity of his sentiment and his appointment.

5. **bois,** i.e., the "Bois de Boulogne," a great park with trees (*bois*), since destroyed (1870–1871).

ACT II. SCENE 7.

Page 41. — 1. **sous jambe,** *floored them.* Wrestling term.

2. **fières ruades,** "fierce kicks," *stubborn resistance.* Properly of animals.

3. **soldé,** *settled,* commercial, and contrasted with **payé,** *paid.*

4. **mets . . . envers,** *turn my brains inside out,* i.e., work hard.

5. **une somme rondelette,** *a nice round sum.*

6. **gagnez,** because Gaston saves Poirier's "honor" at his own expense.

ACT II. SCENE 8.

Page 42. — 1. **m'ennuie,** *wearies me.* Colloquial.

2. **mourra . . . finale,** *persist in his everlasting aristocratic notions.*

3. **portier,** usually in Paris *concièrge,* the keeper of the street door of a mansion or apartment house.

4. **assez . . . velours,** *broadened my back and shown the velvet paw long enough,* i.e., yielded to unreasonable demands.

5. **à ma guise,** *to suit myself.* A delightful touch.

ACT II. SCENE 9.

6. **écriteau,** *placard* "To Let," on which, however, such details are unusual.

7. **premier étage,** up two flights. The *rez de chaussée* and the *entresol* are below.

Page 43. — 1. **aieul.** Cp. p. 6, note 11.

2. **monsieur.** Aristocratic servants use the third person in address.

3. **à la copie,** *being copied,* or *at the printer's.*

4. **potage au ravioles,** *Italian soup,* containing eggs, cheese, and herbs.

5. **soupe grasse,** *bouillon.*

6. **Relevé,** *Second course.*

7. **poulardes,** *fat chickens.*



8. **braisé,** *stewed.*

9. **au madère,** *in Madeira sauce.*

10. **barbue,** *brill*, a sea-fish.

11. **de Bayonne,** *domestic* as distinct from imported **ham.**

12. **fricandeau à l'oseille,** *stewed veal in sorrel sauce.*

13. **sauté,** *broiled*, not fried, though a saucepan is used.

Page 44. — 1. **filets de volaille,** *chicken breast.*

2. **concordat,** an agreement made (1801) between Napoleon and the Pope, fixing the status of the church in France.

3. **croustades de truffles,** *truffle tarts.* **foie,** *liver*, probably of goose.

4. **cuisinier,** *culinary artist.* **cuisinière,** *cook.*

5. **brûlez,** *blow out*, and in line 24 *burn.* We cannot keep the pun.

6. **Bien le bonjour,** *A very good morning.* Sarcastic.

7. **rue des Bourdonnais,** a street frequented by wealthy merchants, while Gaston's friends would be found in the *Faubourg St. Germain.*

8. **talons rouges.** Under the old monarchy only the nobility were allowed to wear *red-heeled shoes*, which thus became their distinguishing mark. Paraphrase: "tame your pride."

9. **Monsieur et Madame Denis** was the title of a then popular vaudeville.

ACT III. SCENE 1.

Page 45. — 1. **bouffée,** *whiff*, breath.

2. **brutale,** *naked*, in this phrase.

3. **fait plus de fête,** *entertained her better.*

4. **accusait que son incognito,** i.e., she blamed herself only that she was misapprehended by Gaston.

Page 46. — 1. **nouvelle lune,** i.e., a new honeymoon.

2. **à la bonne heure,** *Well, I'm glad*, here. Cp. p. 11, note 6.

3. **romanesque.** The romantic spirit, strongly marked in literature and society from 1826 to 1843, was no longer in fashion (**plus à la mode**) at the date of this play, and a safe mark for ridicule at the time of its production. But its sentimental side continued to attract the *bourgeoisie.* Hence Gaston is pleased to find that Antoinette has outgrown it.

4. **matrone romaine,** such for instance as Cornelia or Lucretia.

5. **le revers de la médaille,** "*the other side of the shield.*"

6. **Philémon et Baucis**, type of happy wedded love. See Classical Dictionary.

ACT III. SCENE 2.

Page 47. — 1. **en train**, *in a fair way*. Cp. p. 6, note 8.

2. **fortune.** The allusion is to La Fontaine, *Fables*, vii., 12. Cp. p. 22, note 1.

3. **gouvernez . . . désespoir**, *bear that little annoyance*. Ironical *blague*.

4. **panier percé**, *spendthrift*.

5. **pris votre parti**, *become reconciled to it*. **pris un parti**, *made up your mind*. Note the play on words.

Page 48. — 1. **passe condamnation**, *confess my mistake*.

2. I.e., *you have set my household to a pitch that I cannot sustain*. A figure from music. **à moi seul**, *from my resources alone*.

3. **Sully** (1560–1641), **Turgot** (1727–1781), noted ministers of finance under Henry IV. and Louis XVI.

4. I.e., *You made a slip of the tongue*.

Page 49. — 1. **gouailler**, *make fun of*.

2. **plastron**, *target*, but see dictionary.

3. **du commun**, *of the lower class*. A distinctly aristocratic expression.

4. **cadet**, "youngest," i.e., *least*. Proverbial.

5. **fais de cas**, *care about*.

6. **l'an quarante.** Royalists used to speak sneeringly of "*the year 40*" of the Republic, as the Romans did of "the Greek kalends," as of a time that would never come. Poirier thus amusingly illustrates the inconsistency of his parvenu aspirations by using a royalist phrase to express his contempt for aristocracy.

Page 50. — 1. **si tant est que**, *if so be that*, i.e., if you think that, etc.

Page 51. — 1. **aux Tuileries**, *to Court*, that through Gaston's influence Poirier might get the distinction he coveted. Gaston thinks his **marotte** (*notion*, originally the "mock sceptre of the court-fool") is to be presented at a court reception.

2. **Richelieu** (1585–1642), **Colbert** (1619–1683), prime ministers of Louis XIII. and XVI. The speech is of course ironical.

3. **prétends,** *assume.*

4. **préfecture,** the jurisdiction of departmental governor (*préfet*), who is appointed in France by the head of the state.

5. **conseil d'état,** *Privy Council.*

6. **Constantinople,** has been during the whole century one of the most delicate diplomatic missions.

7. **goûts sédentaires,** *local attachments.*

8. **la pairie . . . gant,** *the peerage would fit you like a glove.*

9. **voilà le diable,** *the deuce of it is.* **catégorie,** *official rank.*

10. **Institut,** replaced in 1795 the Academies dissolved in 1792. Reorganized in 1816, and enlarged in 1833, it has just celebrated its centennial. On its history and early members see de Franqueville, "Premier siècle de l'Institut," 2 vols., 1895, and articles by Charavay in *Revue Bleue,* October, 1895. It now consists of 225 members, with about 300 correspondents, and holds its meetings in the ancient college of Cardinal Mazarin. The literary section of the *Institut* is called the "Academy," its members often *les immortels.* References to these, to their *palmes vertes,* to the *Dôme de l'Institut,* and to the *Bibliothèque Mazarine* are frequent in French literature. But Gaston's point lies in a law of 1831, by which heads of commercial and manufacturing enterprises, paying 3000 francs direct taxes and members of the *Institut,* were conditionally eligible to the peerage, to which Gaston characteristically regarded such membership as the least creditable title.

Page 52. — 1. **contributions,** *taxes.* He thought to further his hopes by large investments in land.

2. **Machiavel,** *Machiavelli* (1469–1527), **Sixte-Quint,** *Pope Sixtus V.* (1521–1590), both unscrupulous Italian statesmen. The latter, when a candidate for the papacy, simulated sickness and soothed opposition by rousing hopes of his speedy death.

3. **roulerez,** *outwit.* See preceding note.

4. **si bon chemin,** *so fine a course.*

5. **la nouvelle.** Aristocracy in France draws a sharp line between titles of pre-Revolutionary and later origin. The old nobility hardly mingles socially with the new, which is indeed rather a mixed company.

6. **Catillard,** a late-ripening pear. See p. 2, note 1.



ACT III. SCENE 3.

7. **Ivry** *la Bataille*, some 40 miles west of Paris, where Henry IV. overcame the League, 1590. Not to be confounded with Ivry-sur-Seine, a suburb of Paris.

Page 53. — 1. **La Rochelle,** noted Huguenot stronghold, on the west coast of France, besieged and captured by Richelieu, 1628.

2. **La Hogue,** on the northern coast, scene of a naval fight, 1692, against the English and Dutch, which established the bravery of the French, but also the supremacy of the English on the sea.

3. **Fontenoy,** in Holland, scene of a French victory over English and Dutch, 1745.

4. **Quiberon,** peninsula on the south coast of Brittany, scene of a murderous defeat of invading French *emigrés* by General Hoche, 1796.

5. **tribune,** *orator's desk* whence members speak in French deliberative bodies, instead of from the floor as with us. The speech is ironical.

6. **muséum,** which suggests a collection of curiosities, should be distinguished from *musée*, for works of art.

7. **repasser,** *come some other time.*

Page 54. — 1. **coupé bleu,** the one Gaston had proposed to lend to the duke, p. 12, line 11.

2. **tenue,** *costume*, i.e., a frock coat (*habit*) which suggests to Gaston the solemnity of a funeral (**enterrement**).

3. **marée,** *fresh sea-fish*, not "tide." See p. 6, note 11.

4. **monsieur.** See p. 43, note 2.

5. **marrons.** The large Italian *chestnuts* are used throughout the continent as a vegetable and for stuffing poultry. Note that French epicures do not regard turkey (**dinde**) as a delicacy.

Page 55. — 1. **régal,** *favorite dish.* (Syn. of *plat.* p. 54, line 31.)

2. **Bourdonnais.** See p. 44, note 7. **Saint-Germain,** district of Paris affected by the old nobility. The names of Poirier's friends reek with bourgeois vulgarity. **Ducaillou,** *Flint*, **Groschenet,** *Big-fender*, **Pincebourde,** "*Catch-whopper*," Scandal-monger.

3. **débauche,** *excess*, not "debauch," is of course ironical.

4. **cent de piquet,** *a game* (100 points) *of piquet.*

5. **Loto,** a favorite amusement of the middle classes in France, Italy, and Austria, and of children in Anglo-Saxon lands.

6. **nain-jaune,** used to be played in England as "Pope-Joan."

7. **bamboche,** "*jollification.*" Lit., "puppet," or short, ill-formed person.

8. **Capoue,** *Capua*, by whose effeminate luxury the troops of Hannibal were demoralized during the Second Punic War (218–202 B.C.).

9. **ponts et chaussées,** i.e., *civil-engineering.*

10. **professorat,** *teaching.*

Page 56. — 1. **bilan,** *balance-sheet.*

2. **corbeille de noces,** is the *bridegroom's gift* to the bride on the morning before the contract is signed. Custom fixes its value at about a tenth of the dower.

3. **A revoir,** *Think it over*, a commercial phrase given in Littré but omitted in several English-French dictionaries. Do not confound it with *au revoir.* **régler le compte de,** *settle with.* Also commercial. His *comptes*, would be for purchases as well as wages, for French cooks usually procure their own supplies, of course not without profit, and sometimes peculation.

ACT III. SCENE 4.

Page 57. — 1. **air de famille,** *family likeness.*

2. **crocodile,** a beast to which Herodotus attributes sentimental hypocrisy, as Gaston does to Poirier.

3. **au coin de feu,** *by the domestic hearth.* This is *blague.* **met la marmite,** *hang on the pot*, i.e., make it a matter of bread and butter.

4. **Vincennes,** a village beyond the Bois de Boulogne, a mile from Paris.

ACT III. SCENE 5.

Page 58. — 1. **à coup d'épingle,** i.e., *pettily.*

Page 59. — **été,** "*gone.*" Colloquial, just as in English.

ACT III. SCENE 7.

Page 61. — 1. **fifille,** "*my little girl.*" Term of the nursery and of endearment.

2. **tabac.** The *c* is silent.

3. **ferait des traits,** *would trick*, deceive, especially in matters of love.

4. **nom d'un nom,** *by thunder.* Euphemistic oath.

5. **si,** *of course.*

Page 62. — 1. **allez quereller,** *go and scold.* Inelegant.

2. **Je m'en soucie bien,** *Mighty much I care.* Ironical.

3. **Mon Dieu,** *My God,* here, and therefore with *D;* but where, as p. 63, line 5, it is an expletive varying in force from "Good gracious" to "Dear me," it seems more reverent to use *d,* as the thought of deity is quite foreign to the speaker.

4. **trop fort,** *too unjust,* here.

5. **mis en travers,** *interposed.*

Page 63. — 1. **monsieur,** *you.* Ironical, see p. 14, note 5.

2. **Ça . . . reussi,** *Nice mess I've made of it.*

3. **malheureux,** *wretch,* not "unfortunate."

4. **défends,** *forbid.* Note the unconscious egoism. **brigand,** *scoundrel.*

5. **Chez moi,** *To my room,* properly "house." But by extension also for room, people, period, and works of an author.

ACT III. SCENE 9.

Page 64. — 1. **malhonnête,** *dishonorable,* a rendering omitted in some school dictionaries.

Page 65. — 1. **procès . . . corps,** *suit for separation.* Divorce did not become legal in France till 1882. See the excellent *résumé* of French legislation on this subject in the Report of the Commissioner of Labor, 1891, "Marriage and Divorce," p. 1004 sqq.

2. **il y va de,** *it 's a matter of.*

3. **par exemple,** *any way.* Colloquial.

Page 67. — 1. **Gros-Jean,** *simple commoner,* a name used both by Rabelais and La Fontaine, *Fables,* vii., 10, for one who resumes a social rank above which he had striven to rise. Cp. p. 22, note 1, for other references to La Fontaine.

2. **A moins pourtant qu'il ne,** *But unless he. . .* Threateningly.

ACT III. SCENE 10.

3. Another allusion to "George Dandin" (p. 7, note 6), whose reiterated and rueful, "*Vous l'avez voulu, George Dandin,*" has become proverbial.

ACT III. SCENE 11.

Page 68. — 1. **où j'en suis,** *my position.*

2. **s'autorisera de,** *will take its authority from.*

Page 69. — 1. **Quelle pitié,** *What a wretched state,* rather than "What a pity," or "How pitiful."

2. **fors,** *except,* but only in this phrase, attributed to Francis I. after his capture at Pavia, 1525.

3. **que si,** *that you would.* Cp. p. 40, note 3.

ACT III. SCENE 12.

Page 70. — 1. **dégage,** *redeem,* with a play on **engagé,** *pledged.*

2. **orgeuilleux que,** *proud fellow that.*

3. **de tout ma vie,** logically the subject of **sera.** *All my life will not be.*

ACT IV. SCENE 1.

Page 71. — 1. **tu t'y prends,** *you go about it.* Colloquial.

2. **faire le bon apôtre,** *play the peacemaker,* often with an implication of hypocrisy. Colloquial.

3. **à couteau tiré,** *at swords' points.*

4. **toujours fourré,** *a constant guest.* Slang.

5. **chat-huant,** *screech-owl.*

6. **Nous y voilà,** *There we have an instance.*

Page 72. — 1. **gueux de gendre,** *beggarly son-in-law.*

2. **destinée . . . mari.** As late as 1854, when "Poirier" was first acted, a separated wife would hardly go into society. Times are changed.

3. **Fais-nous grâce de tes sermons,** *spare your preaching.*

4. **bonhomme de père,** *good old father.* Colloquial.

5. **dorloter,** *coddle.* Familiar.

6. **câlinerons,** *pet.* Familiar.

7. **te planterons là,** *leave you in the lurch.* Colloquial.

8. **faites une risette,** *smile a little bit.* Familiar.

9. **garnement de,** *good-for-nothing.* Colloquial.

10. **servirai une pension,** *pay an allowance,* but the expression is decidedly commercial. **écu,** *three francs,* but see p. 17, note 4.

Page 73. — 1. **sous peu,** *pretty soon.* Threateningly.

2. **décocher un trait,** *fire a shot.* Colloquial. Cp. the use of *trait* in p. 61, note 3.

3. **messieurs.** Contemptuous. Cp. p. 14, note 5.

4. **bande noire,** the popular name of a then noted real-estate syndicate. **bon nez,** *a good scent* for bargains.

5. **emplacement,** *site.* Note the bombast and the anti-climax in these new-born democratic sympathies.

6. **stères,** *cubic metres,* the customary measure of firewood on the continent.

Page 74. — 1. **Allons donc,** *Impossible,* here.

ACT IV. SCENE 2.

Page 75. — 1. **il était,** is more solemn than *il y avait,* and always takes its place in poetry.

2. **hazards,** i.e., he may be killed.

ACT IV. SCENE 3.

Page 76. — 1. **l'emporte sur,** *overcomes.* Ironical.

2. **que prouve,** etc., i.e., *What proof can I offer of my love that can,* etc. This elliptical use of the subjunctive is highly rhetorical.

3. **méconnaissant** and **fais** are best rendered by past tenses.

4. **terrain,** *duelling ground.*

ACT IV. SCENE 4.

Page 77. — **Qui a terre a guerre,** originally *Qui terre a guerre a,* i.e., "Whoever possesses land will have to fight for it." Here used as a sneer at the code of honor of the nobility.

2. The allusion is not to Mucius Scævola (Classical Dictionary), but to a mediæval form of ordeal. Trans. *I'm positive of it.*

Page 78. — 1. **reliquat,** *relic, remnant,* but the word marks aristocratic breeding.

2. **coup,** *wound.* Note the suppression of the article in the next clause, and also the delightful delicacy with which Poirier's shrewdness is set off against Gaston's chivalrous honor.

Page 79. — 1. **serpent,** *deceiver.* An allusion to Eve's temptation. Such advocacy could not but repel Gaston.

2. **godelureaux,** *"young bloods."* Always in a bad sense.

3. **es aussi d'avis,** *think too.*

4. **tirer sa coupe,** *strike out,* swim by alternate strokes of each arm, so that the simile has a certain fitness.

Page 80. — 1. *Since it's only a Pontgrimaud,* and not my social equal.

2. Now first Antoinette uses the second person singular to her husband.

3. **bêtes,** *silly,* stupid. Poirier finds it as hard to understand her romantic enthusiasm as he did Gaston's ideas of "honor."

4. **Saint-George,** not the patron saint of England, but a famous swordsman (1745–1799) distinguished in the armies of the Republic.

5. **poignet,** *wrist,* which must be strong and steady for fencing.

Page 81. — 1. **Faquin,** *snob,* presumptuous fellow.

2. Cp. p. 10, note 11.

3. **consentisse.** Cp. p. 29, note 2.

4. This close to his letter was undignified and familiar.

5. **Grimaud,** now "cad," but formerly a term of contempt given to primary schoolboys by their older companions. Trans. *booby.*

Page 82. — 1. **Parlement,** not equivalent to "Parliament," but an assembly for registering laws. France had thirteen such before the Revolution. Up to that time agriculture and foreign commerce were the only gainful occupations permitted to nobles. They could, however, deposit their swords with the *Parlement,* engage in trade for a time, and resume them again after they had restored their fortunes. This was actually done by the father of the noted author Chateaubriand.

2. **Exécutons-nous,** *Let's put a good face on it,* i.e., Make up my mind to it.

3. A proverb said to have originated in a remark made to Francis I. by a collier. Trans. *the pleasure of being one's own master.*

4. **commis marchand,** *merchant's clerk.*

5. **permettez.** French law allows the wife to accept no gift without the consent of the husband.

Page 83. — 1. **arrondissement,** *election district.* In Paris "ward."

2. **quarante-huit.** This was the year of the Third Revolution, so that to spectators of 1854 Poirier's hope seemed peculiarly futile.

ADVERTISEMENTS

Heath's Modern Language Series.

FRENCH GRAMMARS AND READERS.

Bruce's Grammaire Française. $1.12.
Clarke's Subjunctive Mood. An inductive treatise, with exercises. 50 cts.
Edgren's Compendious French Grammar. $1.12. **Part I.** 35 cts.
Fontaine's Livre de Lecture et de Conversation. 90 cts.
Fraser and Squair's French Grammar. $1.12.
Fraser and Squair's Abridged French Grammar. $1.10.
Fraser and Squair's Elementary French Grammar. 90 cts.
Grandgent's Essentials of French Grammar. $1.00.
Grandgent's Short French Grammar. Help in pronunciation. 75 cts.
Grandgent's Lessons and Exercises. *For Grammar Schools.* 25 and 30 cts.
Hennequin's French Modal Auxiliaries. With exercises. 50 cts.
Houghton's French by Reading. $1.12.
Mansion's First Year French. For young beginners. 50 cts.
Méthode Hénin. 50 cts.
Anecdotes Faciles (Super). For sight reading and conversation. 25 cts.
Bruce's Dicteés Françaises. 30 cts.
Fontaine's Lectures Courantes. $1.00.
Giese's French Anecdotes. 00 cts.
Hotchkiss' Le Primer Livre de Français. Boards. 35 cts.
Bowen's First Scientific Reader. 90 cts.
Davies' Elementary Scientific French Reader. 40 cts.
Lyon and Larpent's Primary French Translation Book. 60 cts.
Snow and Lebon's Easy French. 60 cts.
Super's Preparatory French Reader. 70 cts.
Bouvet's Exercises in Syntax and Composition. 75 cts.
Storr's Hints on French Syntax. With exercises. 30 cts.
Brigham's French Composition. 12 cts.
Comfort's Exercises in French Prose Composition. 30 cts.
Grandgent's French Composition. 50 cts.
Grandgent's Materials for French Composition. Each, 12 cts.
Kimball's Materials for French Composition. Each, 12 cts.
Mansion's Exercises in Composition. 160 pages. 60 cts.
Marcou's French Review Exercises. 25 cts.
Prisoners of the Temple (Guerber). For French Composition. 25 cts.
Story of Cupid and Psyche (Guerber). For French Composition. 18 cts.
Heath's French Dictionary. Retail price, $1.50.

Heath's Modern Language Series.

ELEMENTARY FRENCH TEXTS.

Ségur's Les Malheurs de Sophie (White). Vocabulary. 45 cts.

French Fairy Tales (Joynes). Vocabulary and exercises. 35 cts.

Saintine's Picciola. With notes and vocabulary by Prof. O. B. Super. 45 cts.

Mairêt's La Tâche du Petit Pierre (Super). Vocabulary. 35 cts.

Bruno's Les Enfants Patriotes (Lyon). Vocabulary. 25 cts.

Bruno's Tour de la Francè par deux Enfants (Fontaine). Vocabulary. 45 cts.

Verne's L'Expédition de la Jeune Hardie (Lyon). Vocabulary. 25 cts.

Gervais Un Cas de Conscience (Horsley). Vocabulary. 25 cts.

Génin's Le Petit Tailleur Bouton (Lyon). Vocabulary. 25 cts.

Assolant's Aventure du Célèbre Pierrot (Pain). Vocabulary. 25 cts.

Assolant's Récits de la Vieille France. Notes by E. B. Wauton. 25 cts.

Muller's Grandes Découvertes Modernes. 25 cts.

Récits de Guerre et de Révolution (Minssen). Vocabulary. 25 cts.

Bedollière's La Mère Michel et son Chat (Lyon). Vocabulary. 25 cts.

Legouvé and Labiche's Cigale chez les Fourmis (Witherby). 20 cts.

Labiche's La Grammaire (Levi). Vocabulary. 25 cts.

Labiche's Le Voyage de M. Perrichon (Wells). Vocabulary. 30 cts.

Labiche's La Poudre aux Yeux (Wells). Vocabulary. 30 cts.

Lemaitre, Contes (Rensch). Vocabulary. 00 cts.

Dumas's Duc de Beaufort (Kitchen). Vocabulary. 30 cts.

Dumas's Monte-Cristo (Spiers). Vocabulary. 40 cts.

Berthet's Le Pacte de Famine. With notes by B. B. Dickinson. 25 cts.

Erckmann-Chatrian's Le Conscrit de 1813 (Super). Vocabulary. 45 cts.

Erckmann-Chatrian's L'Histoire d'un Paysan (Lyon). 25 cts.

France's Abeille (Lebon). 25 cts.

Moinaux's Les deux Sourds (Spiers). Vocabulary. 25 cts.

La Main Malheureuse (Guerber). Vocabulary. 25 cts.

Enault's Le Chien du Capitaine (Fontaine). Vocabulary. 35 cts.

Trois Contes Choisis par Daudet (Sanderson). *Le Siège de Berlin, La dernière Classe, La Mule du Pape.* Vocabulary. 20 cts.

Selections for Sight Translation (Bruce). 15 cts.

Laboulaye's Contes Bleus (Fontaine). Vocabulary. 35 cts.

Malot's Sans Famille (Spiers). Vocabulary. 40 cts.

Meilhac and Halévy's L'Été de la St.-Martin (François). Vocab. 25 cts.

Heath's Modern Language Series.

INTERMEDIATE FRENCH TEXTS. (Partial List.)

Beaumarchais's Le Barbier de Seville (Spiers). 25 cts.
Erckmann-Chatrian's Waterloo (Super). 35 cts.
About's Le Roi des Montagnes (Logie). 40 cts. Vocabulary, 50 cts.
Pailleron's Le Monde où l'on s'ennuie (Pendleton). 30 cts.
Historiettes Modernes (Fontaine). Vol. I. 60 cts.
Historiettes Modernes. Vol. II. 35 cts.
Fleurs de France (Fontaine). 35 cts.
French Lyrics (Bowen). 60 cts.
Loti's Pêcheur d'Islande (Super). 30 cts.
Loti's Ramuntcho (Fontaine). 30 cts.
Sandeau's Mlle. de la Seiglière (Warren). 30 cts.
Souvestre's Le Mari de Mme. Solange (Super). 20 cts.
Souvestre's Les Confessions d'un Ouvrier (Super). 25 cts.
Souvestre's Un Philosophe sous les Toits (Fraser). 50 cts. Vocab., 55 cts.
Augier's Le Gendre de M. Poirier (Wells). 25 cts.
Scribe's Bataille de Dames (Wells). 25 cts.
Scribe's Le Verre d'eau (Eggert). 30 cts.
Merimée's Colomba (Fontaine). 35 cts. With vocabulary. 45 cts.
Merimée's Chronique du Règne de Charles IX (Desages). 25 cts.
Musset's Pierre et Camille (Super). 20 cts.
Verne's Tour du Monde en quatre vingts jours (Edgren). 35 cts.
Verne's Vingt mille lieues sous la mer (Fontaine). Vocabulary. 45 cts.
Sand's La Mare au Diable (Sumichrast). Vocabulary. 35 cts.
Sand's La Petite Fadette (Super). Vocabulary. 35 cts.
Sept Grands Auteurs du XIXe Siècle (Fortier). Lectures, 60 cts.
Vigny's Cinq-Mars (Sankey). Abridged. 60 cts.
Vigny's Le Cachet Rouge (Fortier). 20 cts.
Vigny's Le Canne de Jonc (Spiers). 40 cts.
Halévy's L'Abbé Constantin (Logie). 30 cts. Vocab. 40 cts.
Halévy's Un Mariage d'Armour (Hawkins). 00 cts.
Renan's Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse (Babbitt). 75 cts.
Thier's Expédition de Bonaparte en Egypte (Fabregou). 30 cts.
Gautier's Jettatura (Schinz). 30 cts.
Guerber's Marie-Louise. 25 cts.
Zola's La Débâcle (Wells). Abridged. 60 cts.

Heath's Modern Language Series.

GERMAN GRAMMARS AND READERS.

Nix's Erstes deutsches Schulbuch. For primary classes. Illus. 202 pp. 35 cts.

Joynes-Meissner German Grammar. Half leather. $1.12

Joynes's Shorter German Grammar. Part I of the above. 80 cts.

Alternative Exercises. Two sets. Can be used, for the sake of change, instead of those in the *Joynes-Meissner* itself. 54 pages. 15 cts.

Joynes and Wesselhoeft's German Grammar. $1.12.

Harris's German Lessons. Elementary Grammar and Exercises for short course, or as introductory to advanced grammar. Cloth. 60 cts.

Sheldon's Short German Grammar. For those who want to begin reading soon as possible, and have had training in some other languages. Cloth. 60

Ball's German Grammar. 90 cts.

Ball's German Drill Book. Companion to any grammar.

Spanhoofd's Lehrbuch der deutschen Sprache. Grammar d exercises, with vocabularies. $1.00.

Foster's Geschichten und Märchen. For young children. 25 cts.

Guerber's Märchen und Erzählungen, I. With vocabulary and questions in German on the text. Cloth. 162 pages. 60 cts.

Guerber's Märchen und Erzählungen, II. With Vocabulary. Follows the above or serves as independent reader. Cloth. 202 pages. 65 cts.

Joynes's Shorter German Reader. 60 cts.

Deutsch's Colloquial German Reader. 90 cts.

Spanhoofd's Deutsches Lesebuch. 00 cts.

Boisen's German Prose Reader. 90 cts.

Huss's German Reader. 70 cts.

Gore's German Science Reader. 75 cts.

Harris's German Composition. 50 cts.

Wesselhoeft's Exercises. Conversation and composition. 50 cts.

Wesselhoeft's German Composition. 40 cts.

Hatfield's Materials for German Composition. Based on *Immensee* and on *Höher als die Kirche*. Paper. 33 pages. Each, 12 cts.

Horning's Materials for German Composition. Based on *Der Schwiegersohn*. 32 pages. 12 cts. Part II only. 16 pages. 5 cts.

Stüven's Praktische Anfangsgründe. A conversational beginning book w vocabulary and grammatical appendix. Cloth. 203 pages. 70 cts.

Krüger and Smith's Conversation Book. 40 pages. 25 cts.

Meissner's German Conversation. 65 cts.

Deutsches Liederbuch. With music. 164 pages. 75 cts.

Heath's German Dictionary. Retail price, $1.50.

